



Trisura Group Ltd.

Rapport de gestion

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

TRISURA GROUP LTD.

Rapport de gestion pour l'exercice clos en 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et en cas d'indication contraire)

RAPPORT DE GESTION

Notre rapport de gestion a pour objectif de permettre au lecteur d'évaluer les résultats d'exploitation et la situation financière de Trisura Group Ltd. pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2022. Ce rapport devrait être lu parallèlement à nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

À moins que le contexte ne laisse entendre autre chose, dans ce rapport de gestion, les références à la « Société » se rapportent à Trisura Group Ltd., et les références à « nous », « notre » ou « nos » se rapportent à la Société et ses filiales, ainsi qu'aux entités consolidées.

Les états financiers consolidés de la Société sont exprimés en dollars canadiens et préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board. Dans ce rapport de gestion, toute mention du symbole « \$ » renvoie au dollar canadien, sauf indication contraire ou si le contexte l'exige autrement.

Le présent rapport de gestion est daté du 28 février 2023. Des renseignements supplémentaires sont publiés sur le site SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

TABLE DES MATIÈRES

Rubrique 1 – Aperçu	3
• Nos activités	
Rubrique 2 – Faits saillants financiers	4
Rubrique 3 – Revue financière	6
• Analyse de l'état du résultat net	
• Analyse du bilan	
• Capital social	
• Situation de trésorerie	
• Capital	
Rubrique 4 – Revue des résultats	12
• Assurance biens et responsabilité civile spécialisée	
• Canada	
• États-Unis	
• Siège social et autres	
Rubrique 5 – Revue du rendement des placements	25
• Aperçu	
• Sommaire de la trésorerie et des placements	
• Rendement des placements	
Rubrique 6 – Perspectives et stratégie	28
• Secteur d'activité	
• Perspectives et stratégie	
• Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance	
Rubrique 7 – Gestion des risques	32
• Gouvernance d'entreprise	
• Risques et incertitudes	
Rubrique 8 – Autres renseignements	48
• Notations	
• Sommaire des flux de trésorerie	
• Information sectorielle	
• Obligations contractuelles	
• Instruments financiers	
• Estimations comptables	
Rubrique 9 – Sommaire des résultats	51
• Résultats trimestriels clés	
• Résultats annuels clés	
Rubrique 10 – Questions relatives à la comptabilité et à la communication de l'information	52
• Contrôles et procédures de communication de l'information	
• Contrôle interne à l'égard de l'information financière	
• Mesures d'exploitation	
• Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières	
• Mise en garde au sujet des déclarations prospectives	
• Glossaire des abréviations	

RUBRIQUE 1 – APERÇU

NOS ACTIVITÉS

Notre Société est un fournisseur d'assurance spécialisée de premier plan qui exerce ses activités dans des secteurs d'activité du marché tels que le cautionnement, les solutions de risques, l'assurance d'entreprise et les solutions de façade. Nos filiales en exploitation comprennent une société canadienne d'assurance spécialisée et une société américaine d'assurance spécialisée. Notre société canadienne d'assurance spécialisée a commencé à souscrire des affaires en 2006 et a obtenu de solides résultats en la matière au cours de ses 16 années d'exploitation, notamment grâce à une nouvelle plateforme de cautionnement américaine qui a été intégrée à notre équipe au Canada. Notre société américaine d'assurance spécialisée est présente en tant qu'entité de façade hybride dans les marchés où elle est un assureur non agréé depuis le début de 2018 et est titulaire d'un permis d'assureur excédentaire, en Oklahoma, ce qui lui permet de souscrire des affaires dans 50 États. Notre société américaine d'assurance spécialisée peut également souscrire des affaires à titre d'assureur agréé dans 49 États. Nous poursuivons le processus de demande de licences dans le dernier État.

Notre Société compte sur une équipe de direction chevronnée et de solides partenariats avec les courtiers, les administrateurs de programmes et les réassureurs, et elle met l'accent sur la souscription spécialisée. Nous prévoyons faire croître nos activités en développant nos affaires aux États-Unis et au Canada, tant de façon interne que par l'entremise d'acquisitions stratégiques. Nous estimons que notre Société peut tirer parti de conditions de marché favorables grâce à notre plateforme multigammas et multinationale.

RUBRIQUE 2 – FAITS SAILLANTS FINANCIERS DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2022

- Les PBS se sont établies à 664,8 M\$, en hausse de 37,2 % par rapport au quatrième trimestre de 2021, ce qui augmente la portée de l'organisation grâce à l'apport soutenu de la croissance au Canada et de la forte expansion du secteur Solutions de façade aux États-Unis.
- La perte nette, qui s'élève à 40,3 M\$, est en baisse par rapport au quatrième trimestre de 2021; elle s'explique par une réduction de valeur de 81,5 M\$ des montants à recouvrer au titre de la réassurance relatifs à un même programme de Trisura États-Unis, facteur atténué par l'apport de la croissance du bénéfice net au Canada.
- Le BPA s'est établi à (0,86) \$ pour le trimestre, en baisse par rapport au quatrième trimestre de 2021. Le BPA ajusté¹, qui exclut l'incidence de la réduction de valeur, s'est établi à 0,51 \$ pour le trimestre, ce qui correspond à une hausse de 64,5 %. Cette hausse témoigne de la rentabilité de la Société grâce à la croissance continue de ses activités principales.
- Le RCP² s'est établi à 5,9 %, en baisse par rapport au quatrième trimestre de 2021.
- La valeur comptable par action², qui s'est établie à 10,53 \$, a augmenté de 21,0 % par rapport au quatrième trimestre de 2021, en raison de la mobilisation de capitaux propres à laquelle nous avons procédé et des fluctuations des devises, facteurs atténués par les pertes latentes au sein du portefeuille de placements, qui découlent de la hausse des taux d'intérêt, et par la réduction de valeur des montants à recouvrer au titre de la réassurance.
- Malgré la solide performance sous-jacente de l'entreprise, la réduction de valeur de 81,5 M\$ des montants à recouvrer au titre de la réassurance, relative à un programme de nos activités Solutions de façade aux États-Unis, a pesé sur les résultats du trimestre. Ce programme bénéficiait d'une structure unique, comportant notamment la participation de captives et une couverture contre les catastrophes. L'augmentation des coûts de réassurance contre les catastrophes a eu pour effet d'épuiser la garantie, ce qui a contribué à la réduction de valeur.
- Cet événement a entraîné des changements de politiques et des changements organisationnels au sein de nos activités aux États-Unis. Nous estimons que les caractéristiques uniques de cette situation ne sont reproduites nulle part ailleurs dans notre portefeuille.
- Nos autres montants à recouvrer au titre de la réassurance sont de grande qualité : ils font intervenir des réassureurs notés ou s'appuient sur des garanties. Un tableau à l'appui de cette affirmation figure à la note 22.2, Risque de crédit, de nos états financiers consolidés.
- Notre sortie de ce programme pourrait donner lieu à des coûts non récurrents au cours du prochain exercice, mais elle sera en fin de compte avantageuse, en raison des économies sur les coûts de réassurance et de la réduction supplémentaire des activités couvrant les catastrophes.
- Il n'est pas étonnant donc, dans le contexte d'un exercice par ailleurs solide, que cet événement a grandement influé sur nos résultats. Nous demeurons déterminés à consolider et à défendre notre position dans un marché attrayant qui jouit d'une croissance durable.
- Nos activités au Canada ont enregistré des résultats records depuis le début de l'exercice, et elles continuent de croître. Comme c'est le cas pour l'essentiel de notre secteur Solutions de façade aux États-Unis, notre plateforme de façade au Canada a établi des partenariats avec d'importants réassureurs bien établis et une faible proportion de ses activités sont sans garantie.

1. Il s'agit d'un ratio non conforme aux normes IFRS. Les ratios non conformes aux normes IFRS ne sont pas normalisés en vertu du référentiel d'information financière utilisé pour préparer les états financiers de la Société auxquels ils se rapportent et pourraient ne pas être comparables à des ratios semblables présentés par d'autres sociétés. Se reporter au tableau sur les ratios non conformes aux normes IFRS de la rubrique 10, Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières, pour obtenir plus de détails sur sa composition, ainsi que sur chaque mesure financière non conforme aux normes IFRS utilisée dans la composition de ce ratio, et pour obtenir une explication sur la façon dont il fournit de l'information utile aux investisseurs.
2. Il s'agit d'une mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique 10, Mesures d'exploitation, pour obtenir sa composition.

✓ Canada :

- La croissance de 13,9 % des PBS au cours du trimestre reflète l'accroissement de la part de marché, l'expansion des relations de distribution et les nouveaux accords de façade, facteurs atténués par le ralentissement de la croissance des activités du secteur Solutions de risques – Programmes de garantie, en raison des difficultés liées à la chaîne d'approvisionnement.
- Le bénéfice de souscription net¹ s'est établi à 13,8 M\$, soit une croissance de 137,8 % par rapport au quatrième trimestre de 2021 qui est attribuable à une amélioration de la performance du secteur Cautionnement par rapport à la période précédente, ainsi qu'à la croissance et aux résultats de souscription rentables des secteurs Assurance d'entreprise et Solutions de risques.
- Le ratio combiné¹ s'est établi à 83,5 %. Il s'agit d'un ratio très élevé, en hausse par rapport au quatrième trimestre de 2021, en raison de la baisse du ratio sinistres-primés du secteur Cautionnement et de l'amélioration du pourcentage des frais généraux.
- Le secteur Solutions de façade au Canada a affiché une croissance de 14,4 % et généré un bénéfice de souscription net de 4,3 M\$, la maturation de ce secteur ayant continué d'améliorer les revenus tirés des honoraires pour l'organisation.
- Le bénéfice net, qui s'est établi à 13,7 M\$, a permis de générer un RCP de 30,2 %.
- L'intégration des activités de cautionnement de Souveraine Assurance s'est poursuivie comme prévu; de nouveaux employés se sont joints à l'organisation et la rétention de la clientèle est bonne.

✓ États-Unis :

- Les PBS se sont établies à 446,8 M\$, en hausse de 52,3 % par rapport au quatrième trimestre de 2021, en raison des conditions de marché favorables, de la maturation des programmes en place et de l'ajout de nouveaux programmes.
- Nous avons comptabilisé des honoraires de 19,4 M\$ au cours du trimestre, en hausse de 62,5 % par rapport au quatrième trimestre de 2021, grâce à l'élargissement de notre base de primes.
- La perte nette du trimestre, qui s'élève à 53,3 M\$, s'explique par une réduction de valeur de 81,5 M\$ des montants à recouvrer au titre de la réassurance.
- Le RCP ajusté, excluant l'incidence de la réduction de valeur des montants à recouvrer, s'est établi à 14,3 %; il n'a que légèrement augmenté par rapport à l'exercice précédent, malgré une augmentation de notre capital et les investissements dans la croissance de l'entreprise.

1. Il s'agit d'une mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique 10, Mesures d'exploitation, pour obtenir sa composition.

TRISURA GROUP LTD.

Rapport de gestion pour l'exercice clos en 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et en cas d'indication contraire)

RUBRIQUE 3 – REVUE FINANCIÈRE

ANALYSE DE L'ÉTAT DU RÉSULTAT NET

Tableau 3.1

	T4 2022	T4 2021	Variation (\$)	Variation (%)	2022	2021	Variation (\$)	Variation (%)
Primes brutes souscrites	664 802	484 740	180 062	37,2 %	2 433 217	1 563 206	870 011	55,7 %
Primes nettes souscrites	137 594	115 941	21 653	18,7 %	498 111	398 137	99 974	25,1 %
Primes nettes acquises	115 605	82 768	32 837	39,7 %	418 621	277 909	140 712	50,6 %
Honoraires	20 124	12 625	7 499	59,4 %	73 517	49 879	23 638	47,4 %
Revenu de placement net	9 479	7 430	2 049	27,6 %	25 162	7 605	17 557	230,9 %
Profits nets	4 112	3 726	386	10,4 %	8 802	14 484	(5 682)	(39,2) %
Total des produits	149 320	106 549	42 771	40,1 %	526 102	349 877	176 225	50,4 %
Sinistres nets et frais de règlement	(41 075)	(36 823)	(4 252)	11,5 %	(127 192)	(82 330)	(44 862)	54,5 %
Commissions nettes	(47 613)	(33 341)	(14 272)	42,8 %	(177 542)	(107 757)	(69 785)	64,8 %
Réduction de valeur des montants à recouvrer au titre de la réassurance	(81 473)	–	(81 473)	n.s.	(81 473)	–	(81 473)	n.s.
Charges d'exploitation	(28 319)	(21 957)	(6 362)	29,0 %	(101 818)	(77 709)	(24 109)	31,0 %
Charge d'intérêts	(588)	(578)	(10)	1,7 %	(2 644)	(1 638)	(1 006)	61,4 %
Total des sinistres et des charges	(199 068)	(92 699)	(106 369)	114,8 %	(490 669)	(269 434)	(221 235)	82,1 %
(Perte) bénéfice avant impôt sur le résultat	(49 748)	13 850	(63 598)	(459,2) %	35 433	80 443	(45 010)	(56,0) %
Économie (charge) d'impôt sur le résultat	9 408	(3 555)	12 963	(364,6) %	(10 782)	(17 884)	7 102	(39,7) %
(Perte nette) bénéfice net	(40 340)	10 295	(50 635)	(491,8) %	24 651	62 559	(37 908)	(60,6) %
Autres éléments (de perte globale) de bénéfice global	(3 966)	(2 173)	(1 793)	n.s.	(47 619)	4 897	(52 516)	n.s.
(Perte globale) bénéfice global	(44 306)	8 122	(52 428)	(645,5) %	(22 968)	67 456	(90 424)	(134,0) %
Bénéfice par action ordinaire – dilué (en dollars)	(0,86)	0,24	(1,10)	(458,3) %	0,56	1,49	(0,93)	(62,4) %
Bénéfice par action ordinaire ajusté – dilué (en dollars)	0,51	0,31	0,20	64,5 %	1,87	1,47	0,40	27,2 %
Valeur comptable par action (en dollars)	10,53	8,70	1,83	21,0 %	10,53	8,70	1,83	21,0 %
RCP	5,9 %	19,0 %	s.o.	(13,1) p.p.	5,9 %	19,0 %	s.o.	(13,1) p.p.
RCP ajusté¹	20,0 %	18,8 %	s.o.	1,2 p.p.	20,0 %	18,8 %	s.o.	1,2 p.p.

1. Il s'agit d'un ratio non conforme aux normes IFRS. Se reporter au tableau 10.4 de la rubrique 10, Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières, pour obtenir plus de détails sur sa composition, ainsi que sur chaque mesure financière non conforme aux normes IFRS utilisée dans la composition de ce ratio, et pour obtenir une explication sur la façon dont il fournit de l'information utile aux investisseurs.

Produits tirés des primes et honoraires

La progression des primes s'est poursuivie au cours du trimestre et de l'ensemble de l'exercice, propulsée par l'expansion du secteur Solutions de façade aux États-Unis et par la croissance importante au Canada, laquelle est alimentée par les secteurs Assurance d'entreprise et Solutions de façade au Canada pour l'ensemble de l'exercice et soutenue par le secteur Cautionnement. La croissance des PNS pour le trimestre a été inférieure à la croissance des PBS, en raison de variations dans la composition des affaires en faveur de certains programmes affichant des taux de rétention plus faibles. La croissance des PNS pour l'ensemble de l'exercice s'est améliorée, grâce à l'expansion de la plateforme, facteur atténué par l'incidence de l'achat de réassurance additionnelle, et à la croissance de certains programmes affichant des taux de rétention plus faibles.

La croissance des PNA pour le trimestre et l'ensemble de l'exercice a été considérable, grâce à la croissance des principaux secteurs d'activités d'assurance et des solutions de façade. L'augmentation des honoraires au cours du trimestre et de l'ensemble de l'exercice est principalement attribuable aux honoraires liés aux solutions de façade aux États-Unis. La croissance des honoraires est inférieure à la croissance des primes brutes souscrites, du fait que les honoraires sont gagnés sur une période de douze mois. Fait important, les honoraires tirés du secteur Solutions de façade au Canada ne sont pas présentés dans les honoraires à l'état du résultat net, en raison de certaines différences dans la nature des contrats de réassurance canadiens. Les honoraires tirés du secteur Solutions de façade au Canada sont plutôt présentés dans le bénéfice de souscription net.

La croissance soutenue des honoraires fait en sorte d'augmenter la proportion du bénéfice net tiré de sources indépendantes du rendement au chapitre de la souscription.

Revenu de placement net et profits nets

Se reporter à la rubrique 5, Revue du rendement des placements.

Sinistres nets et frais de règlement

Au cours du trimestre et de l'ensemble de l'exercice, les sinistres nets ont augmenté en raison de la croissance des activités. En 2021, nous avons également enregistré au cours du trimestre une charge au titre des sinistres liée à nos provisions au titre des rentes d'assurance-vie, ce qui a accru les sinistres du quatrième trimestre de 2021 et explique l'augmentation réduite de la charge au titre des sinistres pour ce trimestre. Sur l'ensemble de l'exercice 2021, nous avons enregistré une économie au titre des sinistres relativement à ces mêmes provisions au titre des rentes d'assurance-vie, ce qui a donné lieu à une diminution de la charge au titre des sinistres pour 2021 et a contribué à une plus grande augmentation d'un exercice à l'autre pour l'ensemble de l'exercice 2022. Depuis, les provisions au titre des rentes d'assurance-vie ont fait l'objet d'une novation et elles n'ont pas eu d'incidence en 2022. Compte non tenu de l'incidence des provisions au titre des rentes d'assurance-vie en 2021, l'accroissement des sinistres net aurait été d'environ 32 % pour le trimestre, plutôt que de 11,5 %, et de 46 % pour le cumul depuis le début de l'exercice, plutôt que de 54,5 %.

Commissions nettes

La croissance de la charge nette liée aux commissions au cours du trimestre et pour le cumul depuis le début de l'exercice découle de la croissance des activités, puisque nous distribuons nos produits principalement par l'intermédiaire d'agents qui reçoivent des commissions au Canada et aux États-Unis. Sur l'ensemble de l'exercice, les commissions augmentent à un rythme plus élevé que les PNA, principalement en raison de variations de la composition des affaires.

Réduction de valeur des montants à recouvrer au titre de la réassurance

Au cours du trimestre, nous avons enregistré une réduction de valeur de 81,5 M\$ des montants à recouvrer au titre de la réassurance, relativement à un programme de façade aux États-Unis. Trisura ayant déterminé que le recouvrement de ces montants était incertain et que le montant de la garantie au 31 décembre 2022 était insuffisant, elle a décidé de les radier. Se reporter à la rubrique 4, Revue des résultats – États-Unis.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation pour le trimestre et le cumul depuis le début de l'exercice ont été supérieures à celles des périodes correspondantes de 2021, principalement en raison des coûts liés à la croissance des activités. Fait important, la hausse des charges d'exploitation pour le trimestre et le cumul depuis le début de l'exercice est inférieure à la hausse des PNA et des honoraires, ce qui montre que nous pourrions disposer d'un levier opérationnel à mesure que nous continuons d'accroître nos activités.

L'augmentation des charges d'exploitation est en partie attribuable à la rémunération fondée sur des actions, la variation du cours de nos actions ayant donné lieu à une augmentation de la valeur de certaines options en circulation. Les charges d'exploitation comprennent également les taxes sur les primes qui, dans le cas des programmes de façade, sont contrebalancées par les commissions de réassurance ou les PNA des activités de réassurance. Les charges d'exploitation, compte non tenu de la rémunération fondée sur des actions et les taxes sur les primes¹, ont augmenté de 16,4 % au cours du trimestre et de 38,4 % pour le cumul depuis le début de l'exercice, ce qui reflète principalement la croissance des activités au Canada et aux États-Unis. La variation de la rémunération fondée sur des actions a été atténuée au moyen d'un programme de couverture, dont la variation est présentée dans les profits nets. L'incidence des charges du secteur Siège social et autres, déduction faite des couvertures, est présentée à la rubrique 4, Revue des résultats – Siège social et autres.

Économie (charge) d'impôt sur le résultat

L'économie d'impôt sur le résultat pour le trimestre découle des pertes enregistrées au titre des activités aux États-Unis relativement à la réduction de valeur de certains montants à recouvrer au titre de la réassurance aux États-Unis. La charge d'impôt pour le cumul depuis le début de l'exercice 2022 a été inférieure à celle de la période correspondante de 2021 en raison de la baisse du bénéfice net avant impôt au cours de la période. Se reporter à la note 20 des états financiers consolidés pour plus d'information à ce sujet.

(Perte nette) bénéfice net

(La perte nette) le bénéfice net a diminué au cours du trimestre et pour le cumul depuis le début de l'exercice du fait de la réduction de valeur de certains montants à recouvrer au titre de la réassurance, facteur atténué par la croissance des activités d'assurance au Canada et aux États-Unis, l'amélioration au cours du trimestre des résultats enregistrés au chapitre des sinistres du secteur Cautionnement au Canada et l'accroissement du revenu de placement net pour le trimestre et le cumul depuis le début de l'exercice.

Autres éléments (de perte globale) de bénéfice global

Se reporter à la rubrique 5, Revue du rendement des placements.

BPA, BPA ajusté, valeur comptable par action, RCP et RCP ajusté

Le BPA, qui s'est établi à (0,86) \$ pour le trimestre et à 0,56 \$ pour le cumul depuis le début de l'exercice, est en baisse par rapport au quatrième trimestre et à l'ensemble de l'exercice de 2021, en raison de la réduction de valeur des montants à recouvrer au titre de la réassurance, facteur atténué par la croissance du bénéfice de souscription, des honoraires et du revenu de placement.

1. Les charges d'exploitation, compte non tenu de la rémunération fondée sur des actions et des taxes sur les primes, sont une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Les mesures non conformes aux normes IFRS ne sont pas normalisées en vertu du référentiel d'information financière utilisé pour préparer les états financiers de la Société auxquels elles se rapportent et pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Se reporter à la rubrique 10, Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières, pour obtenir plus de détails et une explication sur la façon dont cette mesure fournit de l'information utile aux investisseurs.

TRISURA GROUP LTD.

Rapport de gestion pour l'exercice clos en 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et en cas d'indication contraire)

Le BPA ajusté a pour but de refléter le BPA, ajusté pour tenir compte de certains éléments afin de normaliser le bénéfice des activités principales dans le but de mieux rendre compte de nos activités spécialisées en Amérique du Nord. Un rapprochement détaillé entre le BPA et le BPA ajusté est présenté à la rubrique 10, sous Ratios non conformes aux normes IFRS. Le BPA ajusté, qui exclut l'incidence de la réduction de valeur des montants à recouvrer au titre de la réassurance, a augmenté de 64,5 % pour le trimestre et de 27,2 % pour le cumul depuis le début de l'exercice, en raison de la croissance du bénéfice lié aux activités d'assurance biens et responsabilité civile spécialisée et du revenu de placement. Nous ne considérons pas la réduction de valeur des montants à recouvrer au titre de la réassurance comme un événement récurrent et nous croyons que le BPA ajusté reflète le résultat d'exploitation normalisé de nos activités.

La valeur comptable par action a augmenté de 21,0 % par rapport au quatrième trimestre de 2021, en raison de la mobilisation de capitaux propres à laquelle nous avons procédé et de la hausse du bénéfice net, facteurs atténués par les pertes latentes au sein du portefeuille de placements, qui découlent de la hausse des taux d'intérêt en 2022.

Le RCP a diminué par rapport à l'exercice précédent, du fait de la diminution du bénéfice découlant de la réduction de valeur des montants à recouvrer au titre de la réassurance appliquée au cours de l'exercice, facteur aggravé par l'augmentation de notre capital découlant de notre placement de titres de capitaux propres, et du fait de nos investissements dans l'infrastructure interne de nos activités. Le RCP ajusté a augmenté en raison de la croissance de nos activités, qui a donné lieu à une hausse du bénéfice, mais a été atténué par l'augmentation de capital découlant de notre appel public à l'épargne.

ANALYSE DU BILAN

Tableau 3.2

	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021	Variation (\$)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	406 368	341 319	65 049
Placements	765 375	641 140	124 235
Primes et débiteurs et autres actifs	494 935	311 629	183 306
Montants recouvrables auprès des réassureurs	2 148 617	1 375 354	773 263
Coûts d'acquisition différés	429 430	304 580	124 850
Immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles	19 529	17 109	2 420
Actifs d'impôt différé	19 116	9 223	9 893
Total de l'actif	4 283 370	3 000 354	1 283 016
Créditeurs, charges à payer et autres passifs	103 066	216 633	(113 567)
Primes liées à la réassurance à payer	488 656	335 673	152 983
Primes non acquises	1 432 077	965 245	466 832
Commissions de réassurance non acquises	223 082	152 003	71 079
Sinistres impayés et frais de règlement	1 478 195	897 011	581 184
Encours de la dette	75 000	75 000	—
Total du passif	3 800 076	2 641 565	1 158 511
Capitaux propres	483 294	358 789	124 505
Total du passif et des capitaux propres	4 283 370	3 000 354	1 283 016

La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté, du fait du placement de titres de capitaux propres du troisième trimestre de 2022. Les placements sont en hausse parce que les fonds tirés du placement de capitaux propres du troisième trimestre de 2022 ont servi à acheter des placements; cette augmentation a été contrebalancée par des pertes latentes dans le portefeuille, attribuables principalement à l'incidence de l'accroissement des taux d'intérêt sur le portefeuille de titres à revenu fixe. L'augmentation des primes et débiteurs et autres actifs découle de la croissance des PBS, en particulier aux États-Unis. La croissance des activités aux États-Unis ainsi que la croissance relative à certains programmes de façade au Canada se sont traduites par la hausse des montants recouvrables auprès des réassureurs. Par leur nature, les solutions de façade génèrent d'importants montants recouvrables auprès des réassureurs, qui ont augmenté de pair avec les primes non acquises et les sinistres impayés et frais de règlement. Les coûts d'acquisition différés ont augmenté du fait de la croissance des activités au Canada et aux États-Unis; cette augmentation a été généralement contrebalancée par la croissance des primes non acquises et des commissions de réassurance non acquises.

Les créiteurs, charges à payer et autres passifs ont diminué par suite du règlement de certains paiements au premier trimestre de 2022, de même que du règlement du transfert d'actifs découlant de la novation. Les montants des primes non acquises, des commissions de réassurance non acquises et des sinistres impayés et frais de règlement ont tous augmenté, principalement du fait de la croissance des activités aux États-Unis. Ces hausses ont été partiellement compensées par l'augmentation des montants recouvrables auprès des réassureurs et des coûts d'acquisition différés. Les primes liées à la réassurance à payer ont augmenté, du fait de la croissance des activités, particulièrement aux États-Unis.

Les capitaux propres au 31 décembre 2022 ont augmenté par rapport au 31 décembre 2021, en raison du produit du placement de titres de capitaux propres ainsi que de l'augmentation des bénéfices non distribués. Cette hausse a été en partie contrebalancée par la variation du cumul des autres éléments (de perte globale) de bénéfice global découlant des pertes latentes du portefeuille de placements.

CAPITAL SOCIAL

Notre capital autorisé comprend : i) un nombre illimité d'actions ordinaires; ii) un nombre illimité d'actions sans droit de vote; et iii) un nombre illimité d'actions privilégiées (pouvant être émises en série).

Le 14 juillet 2022, la Société a conclu un appel public à l'épargne visant 4 512 000 actions ordinaires. Au 31 décembre 2022, 45 783 528 actions ordinaires étaient émises et en circulation. Au 31 décembre 2022, les droits étaient acquis sur 656 280 (31 décembre 2021 – 471 312) options sur actions fondées sur des instruments de capitaux propres.

SITUATION DE TRÉSORERIE

La Société dispose de sources de liquidités à court et à long terme. Les sources de liquidités immédiatement accessibles comprennent les suivantes : i) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie; ii) notre portefeuille de placements très liquides assortis de notations élevées; iii) des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, notamment l'encaissement de primes nettes, des honoraires et un revenu de placement; iv) des facilités d'emprunt bancaire, dont notre facilité de crédit renouvelable (se reporter à la note 16 des états financiers consolidés). Ces fonds servent principalement au paiement des sinistres et des charges d'exploitation, au remboursement de l'encours de la dette de la Société et aux achats de placements afin de soutenir les provisions pour sinistres et les exigences en matière de capital.

CAPITAL

Le ratio du TCM¹ de la filiale en exploitation réglementée canadienne de Trisura était de 233 % au 31 décembre 2022 (229 % au 31 décembre 2021), un niveau qui dépasse largement le ratio de 150 % prescrit par le BSIF, ainsi que la cible interne² de la Société.

Le ratio de capital pondéré en fonction des risques³ des sociétés d'assurance réglementées de Trisura États-Unis devrait être supérieur aux divers seuils d'intervention de la Société des États où ces sociétés sont titulaires d'une licence. Le calcul est finalisé après que les déclarations réglementaires ont été remplies.

Le ratio d'endettement⁴ de la Société, qui se chiffrait à 13,4 % au 31 décembre 2022 (17,3 % au 31 décembre 2021), était inférieur au ratio d'endettement cible à long terme de la Société de 20,0 %. La réduction du ratio d'endettement est due au placement de capitaux propres auquel la Société a procédé au troisième trimestre de 2022, ainsi qu'à l'augmentation des bénéfices non distribués au cours de l'exercice.

La Société dispose de capitaux importants et nous prévoyons qu'ils seront suffisants pour nous permettre de satisfaire aux exigences réglementaires en matière de capital, de financer nos activités et d'appuyer nos plans d'affaires actuels. Nous conservons une facilité de crédit renouvelable de 50 M\$, sur laquelle aucun montant n'est prélevé.

-
1. Cette mesure est calculée conformément à la Ligne directrice A, Test du capital minimal, du Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF ») du Canada.
 2. Cette cible est conforme à la Ligne directrice A-4, Capital réglementaire et cibles internes de capital, du BSIF.
 3. Cette mesure est calculée conformément à la loi intitulée Risk-Based Capital (RBC) for Insurers Model Act de la National Association of Insurance Commissioners (la « NAIC »).
 4. Il s'agit d'une mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique 10, Mesures d'exploitation, pour connaître sa composition.
-

RUBRIQUE 4 – REVUE DES RÉSULTATS

ASSURANCE BIENS ET RESPONSABILITÉ CIVILE SPÉCIALISÉE

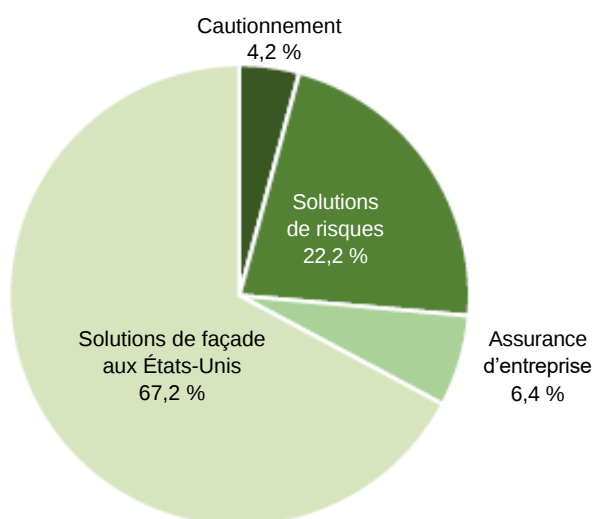
Nos activités d'assurance biens et responsabilité civile spécialisée regroupent les secteurs Cautionnement, Solutions de risques et Assurance d'entreprise, que nous offrons principalement au Canada et qui sont désignées par le nom « Trisura Canada », et une vaste gamme d'assurance agréée et excédentaire, que nous offrons aux États-Unis par l'entremise d'un modèle de façade appelé « Trisura États-Unis » ou « Solutions de façade aux États-Unis ».

Le tableau ci-dessous présente les PBS et les PNS tirées de nos activités d'assurance biens et responsabilité civile spécialisée par secteur pour les quatrième trimestres et les cumuls annuels de 2022 et de 2021, respectivement. Bien que le secteur Solutions de façade aux États-Unis représente la majeure partie de nos PBS, la croissance des primes a été importante au Canada.

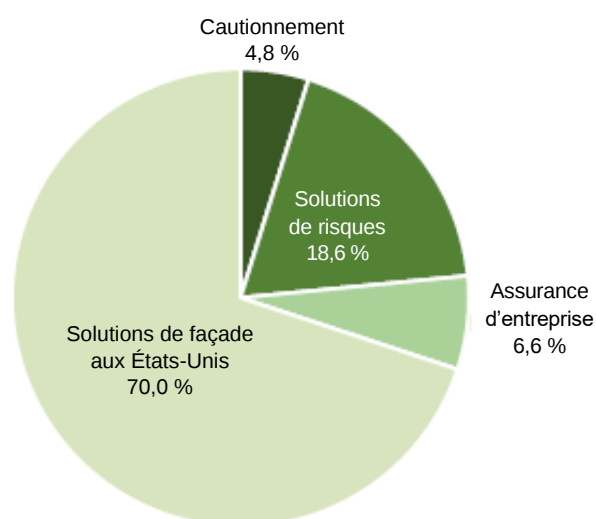
Tableau 4.1

PBS	T4 2022	T4 2021	Croissance par rapport à l'exercice précédent (%)	2022	2021	Croissance par rapport à l'exercice précédent (%)
Cautionnement	27 755	21 915	26,6 %	117 274	96 302	21,8 %
Solutions de risques	147 408	132 341	11,4 %	453 731	346 732	30,9 %
Assurance d'entreprise	42 813	37 154	15,2 %	160 375	120 972	32,6 %
Solutions de façade aux États-Unis	446 826	293 310	52,3 %	1 701 837	999 100	70,3 %
Total des PBS	664 802	484 720	37,2 %	2 433 217	1 563 106	55,7 %

**Primes brutes souscrites
T4 2022**



**Primes brutes souscrites
2022**

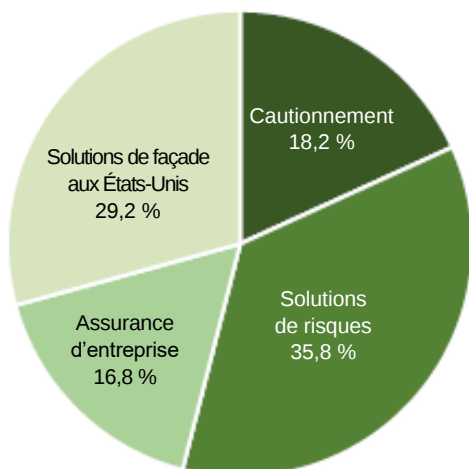


ASSURANCE BIENS ET RESPONSABILITÉ CIVILE SPÉCIALISÉE (SUITE)

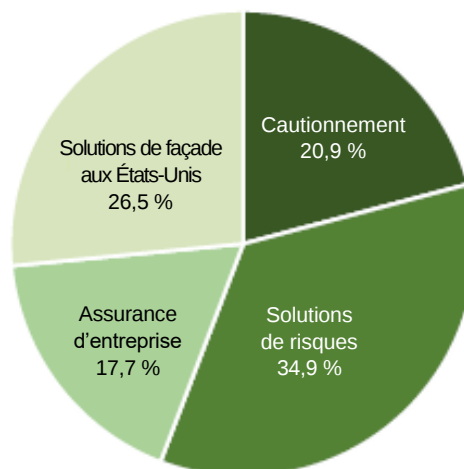
Tableau 4.2

PNS	T4 2022	T4 2021	Croissance par rapport à l'exercice précédent (%)	2022	2021	Croissance par rapport à l'exercice précédent (%)
Cautionnement	25 052	18 888	32,6 %	104 026	85 075	22,3 %
Solutions de risques	49 233	43 338	13,6 %	173 862	151 807	14,5 %
Assurance d'entreprise	23 072	21 805	5,8 %	88 165	74 068	19,0 %
Solutions de façade aux États-Unis	40 237	31 910	26,1 %	132 058	87 187	51,5 %
Total des PNS	137 594	115 941	18,7 %	498 111	398 137	25,1 %

Primes nettes souscrites
T4 2022



Primes nettes souscrites
2022



CANADA

Le tableau suivant présente les faits saillants financiers de nos activités canadiennes.

Tableau 4.3

	T4 2022	T4 2021	Variation (\$)	Variation (%)	2022	2021	Variation (\$)	Variation (%)
Primes brutes souscrites	217 976	191 410	26 566	13,9 %	731 380	564 006	167 374	29,7 %
Primes nettes souscrites	97 357	84 031	13 326	15,9 %	366 053	310 950	55 103	17,7 %
Primes nettes acquises	83 923	65 914	18 009	27,3 %	315 074	223 138	91 936	41,2 %
Honoraires	733	685	48	7,0 %	6 593	6 844	(251)	(3,7) %
Revenu de souscription net ¹	84 656	66 599	18 057	27,1 %	321 667	229 982	91 685	39,9 %
Bénéfice de souscription net	13 824	5 814	8 010	137,8 %	57 246	42 110	15 136	35,9 %
Revenu de placement net	5 030	2 477	2 553	103,1 %	14 761	8 722	6 039	69,2 %
Bénéfice net	13 705	9 174	4 531	49,4 %	55 224	41 072	14 152	34,5 %
Ratio sinistres-primes ¹	20,7 %	26,2 %		(5,5) p.p.	17,0 %	21,2 %		(4,2) p.p.
Pourcentage des frais généraux ¹	62,8 %	65,0 %		(2,2) p.p.	64,9 %	59,9 %		5,0 p.p.
Ratio combiné	83,5 %	91,2 %		(7,7) p.p.	81,9 %	81,1 %		0,8 p.p.
RCP	30,2 %	29,8 %		0,4 p.p.	30,2 %	29,8 %		0,4 p.p.

1. Il s'agit de mesures financières supplémentaires. Se reporter à la rubrique 10, Mesures d'exploitation, pour connaître leur composition respective.

La croissance des PBS au cours du trimestre et pour le cumul depuis le début de l'exercice s'est poursuivie dans tous les secteurs d'activité, principalement Cautionnement pour le trimestre et Assurance d'entreprise et Solutions de risques pour l'ensemble de l'exercice. Le secteur Solutions de risques a maintenu l'élan résultant de l'expansion des activités de façade au cours du trimestre, malgré une réduction des primes des activités liées aux garanties, découlant des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, et une diminution des primes pour l'ensemble de l'exercice, relativement au programme que nous avons choisi de ne pas renouveler. Le secteur Assurance d'entreprise a continué de tirer parti de l'amélioration des prix, de la croissance des programmes et de l'expansion des partenariats de distribution. La croissance du secteur Cautionnement reflète l'accroissement continu de notre part de marché, y compris les primes de notre secteur Cautionnement aux États-Unis, qui est en croissance.

La croissance des PNS et des PNA pour le trimestre et le cumul depuis le début de l'exercice est attribuable aux facteurs susmentionnés. La croissance des PNA a été supérieure à celle des PNS, principalement grâce au fait que bon nombre de gammes de produits progressent vers la maturité et grâce aux programmes de garanties, pour lesquels les primes sont acquises sur plusieurs années.

Les honoraires tirés du secteur Cautionnement ont légèrement augmenté au cours du trimestre, en raison de la transition des comptes de la Souveraine, qui ont été acquis à la fin du précédent trimestre, mais ont légèrement diminué pour l'ensemble de l'exercice, par rapport à 2021, malgré la croissance des primes, car le nombre de comptes est demeuré relativement stable et que les coûts de sous-traitance, stables eux aussi, ont été contrebalancés par un ralentissement des projets liés aux garanties pour les promoteurs et des nouveaux projets de garantie résidentielle, ainsi que par une diminution des honoraires tirés des services ponctuels.

Le ratio sinistres-primas du trimestre est en baisse par rapport à l'exercice précédent, en raison de la diminution du ratio sinistres-primas des secteurs Cautionnement et Solutions de risque. Pour l'exercice complet, le ratio sinistres-primas est également en baisse, en raison de la diminution des ratios sinistres-primas dans les secteurs Assurances d'entreprise et Solutions de risques. Le pourcentage des frais généraux pour le trimestre s'est amélioré grâce à des éléments non récurrents ainsi qu'à l'amélioration du levier opérationnel. Le pourcentage des frais généraux pour l'exercice complet est supérieur à celui de l'exercice précédent, en partie du fait des variations de la composition des affaires en faveur du secteur Solutions de risques, qui s'accompagne de commissions supérieures, et de l'investissement dans le développement du secteur Cautionnement aux États-Unis. Le pourcentage des frais généraux pour le cumul annuel de l'exercice 2021 est particulièrement bas, en raison d'une commission sur le bénéfice réalisé non récurrente reçue au premier trimestre de 2021, qui a donné lieu à un pourcentage des frais généraux particulièrement bas pour ce trimestre. Le ratio combiné du trimestre est en baisse par rapport à l'exercice précédent, en raison de la diminution du ratio sinistres-primas et du pourcentage des frais généraux. Le ratio combiné pour l'exercice complet est comparable à celui de l'exercice précédent, en raison du fait que la diminution du ratio sinistres-primas a été compensée par l'augmentation du pourcentage des frais généraux.

Le bénéfice de souscription net pour le trimestre et l'exercice complet a augmenté, grâce à la croissance des activités et à de bons résultats de souscription.

Se reporter à la rubrique 5, Revue du rendement des placements, pour une analyse du revenu de placement net.

Le bénéfice net a augmenté au cours du quatrième trimestre et de l'exercice complet, par rapport à 2021, en raison de la croissance des activités, de bons résultats de souscription et de la hausse du revenu de placement. Les primes générées, conjuguées à une souscription rigoureuse, ont démontré l'avantage que nous confèrent nos activités d'assurance spécialisée et la capacité de notre plateforme à offrir un rendement malgré la volatilité des marchés.

Cautionnement

Les principaux produits offerts par notre secteur Cautionnement sont les suivants :

- ✓ Cautionnements de contrat, pour l'exécution et pour le paiement de la main-d'œuvre et des matériaux, principalement dans le secteur de la construction.
- ✓ Cautionnements commerciaux, comme les permis et les licences, les taxes d'accise et les cautionnements de fiduciaires, qui sont émis au nom d'entreprises commerciales et de professionnels à l'intention de gouvernements, d'organismes de réglementation ou de tribunaux pour assurer la conformité avec les obligations juridiques et fiduciaires.
- ✓ Cautionnements pour promoteurs immobiliers, principalement pour garantir les dépôts prescrits par les lois en matière d'aménagement immobilier et les obligations de garantie sur des projets résidentiels.
- ✓ Nouvelle assurance de garantie résidentielle.

Tableau 4.4

	T4 2022	T4 2021	Variation (\$)	Variation (%)	2022	2021	Variation (\$)	Variation (%)
Primes brutes souscrites	27 755	21 915	5 840	26,6 %	117 274	96 302	20 972	21,8 %
Primes nettes souscrites	25 052	18 888	6 164	32,6 %	104 026	85 075	18 951	22,3 %
Primes nettes acquises	24 120	18 237	5 883	32,3 %	88 338	67 969	20 369	30,0 %
Honoraires	678	632	46	7,3 %	6 441	6 670	(229)	(3,4) %
Revenu de souscription net	24 798	18 869	5 929	31,4 %	94 779	74 639	20 140	27,0 %
Bénéfice de souscription net	3 226	442	2 784	629,9 %	15 446	19 592	(4 146)	(21,2) %
Ratio sinistres-primas	26,3 %	31,4 %		(5,1) p.p.	19,0 %	16,1 %		2,9 p.p.

TRISURA GROUP LTD.

Rapport de gestion pour l'exercice clos en 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et en cas d'indication contraire)

Les PBS du secteur Cautionnement pour le trimestre et le cumul depuis le début de l'exercice ont fortement augmenté, grâce aux cautionnements de contrats et aux cautionnements commerciaux, ainsi qu'à la croissance de notre plateforme de cautionnement américaine. La croissance des cautionnements de contrats a bénéficié de la transition des comptes liée à l'acquisition des activités de cautionnement de Souveraine Assurance, à la fin du précédent trimestre.

La croissance des PNS et des PNA pour le quatrième trimestre de 2022 et le cumul depuis le début de l'exercice découle de la croissance des PBS.

Le ratio sinistres-primas du quatrième trimestre est inférieur à celui du quatrième trimestre de 2021, du fait de résultats exceptionnels enregistrés au chapitre des sinistres pour les cautionnements de contrats au quatrième trimestre de 2021. Le ratio sinistres-primas de l'exercice complet de 2022, qui est supérieur à celui de 2021, reflète néanmoins des résultats enregistrés au chapitre des sinistres normalisés pour cette période. Fait notable, les résultats de l'exercice 2021 ont été particulièrement bons dans le secteur Cautionnement. Les résultats de ce secteur pouvant être volatils et il vaut donc mieux les examiner sur une longue durée.

Le bénéfice de souscription net de 2022 est supérieur à celui de 2021, principalement du fait de la croissance des activités, de la diminution du ratio sinistres-primas et de l'amélioration du levier opérationnel. Le bénéfice de souscription net pour l'exercice complet est inférieur à celui de 2021, en raison de l'augmentation du ratio sinistres-primas et de la poursuite de l'investissement dans les activités du secteur Cautionnement aux États-Unis.

Solutions de risques

Les solutions de risques comprennent des contrats d'assurance spécialisée qui sont structurés de manière à respecter les exigences précises des administrateurs de programmes, des agents généraux de gestion, des sociétés d'assurance captives, des groupes d'affinité et des réassureurs. Notre secteur Solutions de risques comprend principalement des programmes de garantie dans les secteurs de l'automobile et des biens de consommation, ainsi que des solutions de façade destinées aux réassureurs par l'entremise de courtiers titulaires d'une licence et d'agents généraux de gestion en ce qui a trait à divers risques d'assurance. Le secteur Solutions de risques vend également des produits de garantie qui servent de produits complémentaires à nos polices d'assurance.

À compter de cette année, nous présentons les résultats du secteur Solutions de façade au Canada, qui comprend les solutions de façade destinées aux réassureurs par l'entremise de courtiers titulaires d'une licence et d'agents généraux de gestion, que la Société a commencé à souscrire en 2020. Toutes les autres activités du secteur Solutions de risques sont présentées dans le tableau Solutions de risques – Programmes de garantie et comprennent principalement des programmes de garantie.

Solutions de risques – Total

Tableau 4.5

	T4 2022	T4 2021	Variation (\$)	Variation (%)	2022	2021	Variation (\$)	Variation (%)
Primes brutes souscrites	147 408	132 341	15 067	11,4 %	453 731	346 732	106 999	30,9 %
Primes nettes souscrites	49 233	43 338	5 895	13,6 %	173 862	151 807	22 055	14,5 %
Primes nettes acquises	38 011	29 163	8 848	30,3 %	144 600	92 238	52 362	56,8 %
Revenu de souscription net	38 066	29 226	8 840	30,2 %	144 752	92 412	52 340	56,6 %
Bénéfice de souscription net	5 825	1 402	4 423	315,5 %	24 038	11 144	12 894	115,7 %
Ratio sinistres-primas	11,6 %	23,2 %		(11,6) p.p.	10,8 %	18,9 %		(8,1) p.p.

Solutions de façade – Canada
Tableau 4.5.1

	T4 2022	T4 2021	Variation (\$)	Variation (%)	2022	2021	Variation (\$)	Variation (%)
Primes brutes souscrites	124 441	108 753	15 688	14,4 %	339 279	210 662	128 617	61,1 %
Primes nettes souscrites	23 180	16 508	6 672	40,4 %	64 691	34 285	30 406	88,7 %
Primes nettes acquises	15 839	10 029	5 810	57,9 %	49 330	18 703	30 627	163,8 %
Revenu de souscription net	15 839	10 029	5 810	57,9 %	49 330	18 703	30 627	163,8 %
Bénéfice de souscription net	4 283	2 372	1 911	80,6 %	13 950	3 469	10 481	302,1 %

Les PBS et les PNS du secteur Solutions de façade au Canada pour le trimestre et le cumul depuis le début de l'exercice ont augmenté par rapport aux périodes correspondantes de 2021, en raison de l'arrivée à maturité de la plateforme. En ce qui a trait aux solutions de façade au Canada, nous visons généralement des honoraires de façade de l'ordre de 4,0 % à 8,0 % des PBS, selon la nature de l'accord. Ces honoraires de façade sont présentés dans le bénéfice de souscription net du secteur Solutions de façade au Canada. Les PNA pour le trimestre et l'exercice complet ont augmenté, grâce à l'arrivée à maturité de programmes qui, pour la plupart, ont commencé en 2021. Le ratio sinistres-primés pour le trimestre et l'exercice complet a diminué par rapport à l'exercice précédent, en partie du fait des variations de la composition des affaires. Le bénéfice de souscription net du trimestre et pour le cumul depuis le début de l'exercice a augmenté, principalement du fait de la croissance des activités.

Solutions de risques – Programmes de garantie
Tableau 4.5.2

	T4 2022	T4 2021	Variation (\$)	Variation (%)	2022	2021	Variation (\$)	Variation (%)
Primes brutes souscrites	22 967	23 588	(621)	(2,6) %	114 452	136 070	(21 618)	(15,9) %
Primes nettes souscrites	26 053	26 830	(777)	(2,9) %	109 171	117 522	(8 351)	(7,1) %
Primes nettes acquises	22 172	19 134	3 038	15,9 %	95 270	73 535	21 735	29,6 %
Revenu de souscription net	22 227	19 197	3 030	15,8 %	95 422	73 709	21 713	29,5 %
Bénéfice de souscription net	1 542	(970)	2 512	n.s.	10 088	7 675	2 413	31,4 %

Les PBS du secteur Solutions de risques - Garantie pour le trimestre sont demeurées à peu près stables, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement ayant continué de peser sur les ventes d'automobiles. Les PBS pour le cumul depuis le début de l'exercice ont diminué, en raison du fait que nous avons choisi de ne pas renouveler en 2022 un programme fortement réassuré, et du fait que les problèmes d'approvisionnement ont entraîné un ralentissement des activités. Les PNS sont en baisse pour le trimestre et le cumul depuis le début de l'exercice, à cause des mêmes facteurs que ceux qui expliquent la baisse des PBS; cependant, comme le programme que nous n'avons pas renouvelé était fortement réassuré, cette décision a eu une incidence moindre sur les PNS. En 2022, nous avons acheté une réassurance additionnelle pour certains programmes, ce qui a fait baisser les PNA pour l'exercice complet. La croissance significative des PNA pour le trimestre et le cumul depuis le début de l'exercice est attribuable à l'arrivée à maturité du portefeuille, qui a donné lieu à une hausse des primes acquises dans le cadre des programmes souscrits au cours d'exercices antérieurs. Pour le quatrième trimestre et le cumul depuis le début de l'exercice 2022, le ratio sinistres-primés est inférieur à 2021, en raison de l'amélioration du rendement de certains programmes de garantie, ainsi que de l'incidence d'un sinistre au quatrième trimestre de 2021, lié au programme que nous n'avons pas renouvelé. Le bénéfice de souscription net pour le trimestre et le cumul depuis le début de l'exercice est supérieur à celui de l'exercice précédent, principalement en raison de l'amélioration du ratio sinistres-primés et de la croissance des primes acquises.

Assurance d'entreprise

Les principaux produits offerts par notre secteur Assurance d'entreprise sont l'assurance responsabilité des administrateurs et dirigeants destinée aux sociétés publiques, aux sociétés privées et aux organismes sans but lucratif, l'assurance responsabilité civile professionnelle destinée aux entreprises et aux professionnels, l'assurance en matière de risques liés à la technologie et de cyberrisques pour les entreprises et la police tous risques commerciale également destinée aux entreprises et aux professionnels, ainsi que l'assurance contre les détournements, la disparition et la destruction destinée aux entreprises commerciales et aux institutions financières.

Tableau 4.6

	T4 2022	T4 2021	Variation (\$)	Variation (%)	2022	2021	Variation (\$)	Variation (%)
Primes brutes souscrites	42 813	37 154	5 659	15,2 %	160 375	120 972	39 403	32,6 %
Primes nettes souscrites	23 072	21 805	1 267	5,8 %	88 165	74 068	14 097	19,0 %
Primes nettes acquises	21 792	18 514	3 278	17,7 %	82 136	62 930	19 206	30,5 %
Revenu de souscription net	21 792	18 514	3 278	17,7 %	82 136	62 930	19 206	30,5 %
Bénéfice de souscription net	4 773	3 970	803	20,2 %	17 762	11 373	6 389	56,2 %
Ratio sinistres-primes	30,5 %	25,6 %		4,9 p.p.	25,6 %	30,1 %		(4,5) p.p.

Les PBS, les PNS et les PNA ont continué d'afficher une forte croissance pour le quatrième trimestre et le cumul depuis le début de l'exercice 2022. L'augmentation est attribuable à la croissance continue des nouvelles affaires, à la stabilité du taux de rétention des polices, à la hausse continue des taux de prime et à la consolidation des relations avec nos partenaires de distribution.

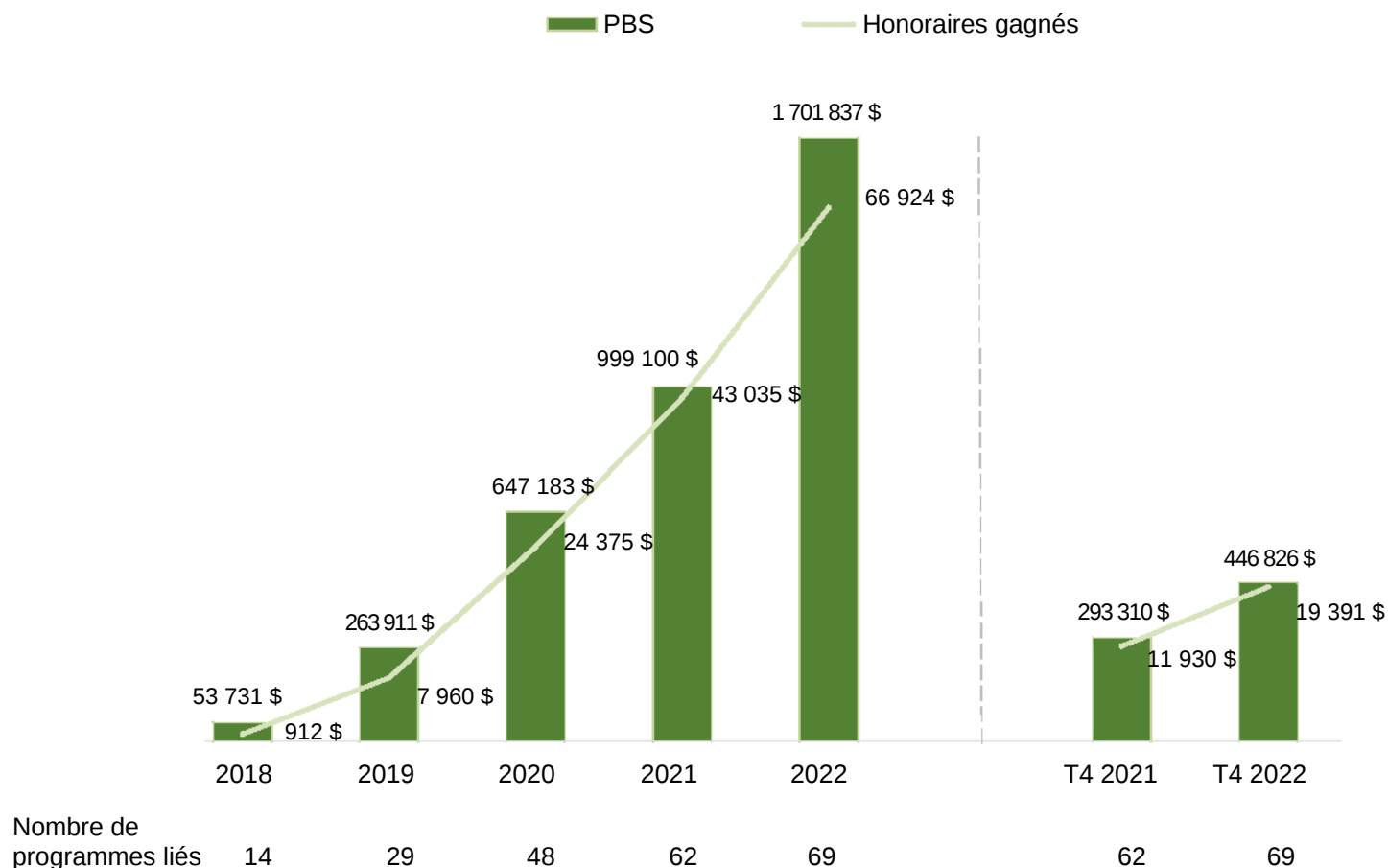
Pour le quatrième trimestre de 2022, le ratio sinistres-primes a été plus élevé que pour la période précédente en raison d'une augmentation des sinistres, mais il demeure néanmoins bon pour cette gamme de produits. Le ratio sinistres-primes pour l'exercice complet a diminué, du fait de la baisse des sinistres enregistrée pour la plupart des gammes de produits pour l'exercice au complet. Nous continuons de constituer des réserves au rythme plus élevé que nous avions initialement établi en 2020 pour tenir compte de l'incertitude relative à la COVID; rythme qui a désormais été maintenu pour tenir compte de l'incertitude relative à la conjoncture économique.

Le bénéfice de souscription net a augmenté au quatrième trimestre et pour le cumul depuis le début de l'exercice 2022, principalement du fait de la croissance des activités, et a augmenté pour l'exercice complet en partie parce que le ratio sinistres-primes a diminué.

ÉTATS-UNIS

Notre plateforme aux États-Unis fait office de fournisseur non agréé d'assurance excédentaire dans tous les États, en tant qu'entité de façade hybride dont le modèle économique est axé sur les honoraires.

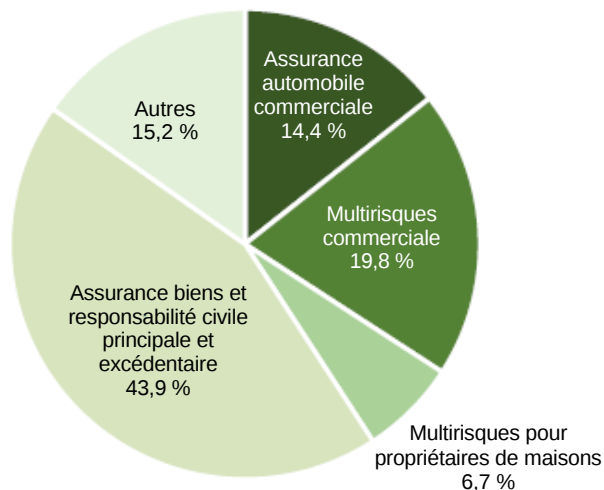
Nos activités aux États-Unis ont généré 446,8 M\$ pour le trimestre dans le cadre de 69 programmes. Le graphique ci-dessous présente l'évolution des PBS, des honoraires gagnés et du nombre de programmes liés pour nos activités aux États-Unis.



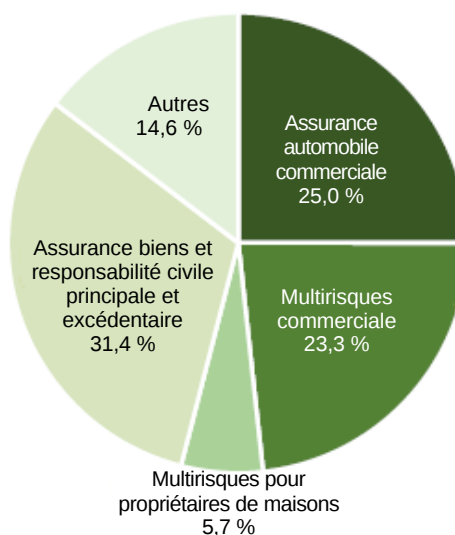
ÉTATS-UNIS (SUITE)

Les graphiques ci-dessous présentent la répartition des PBS et des PNS tirées de nos activités américaines par catégorie d'activités pour le quatrième trimestre de 2022 et le cumul depuis le début de l'exercice 2022.

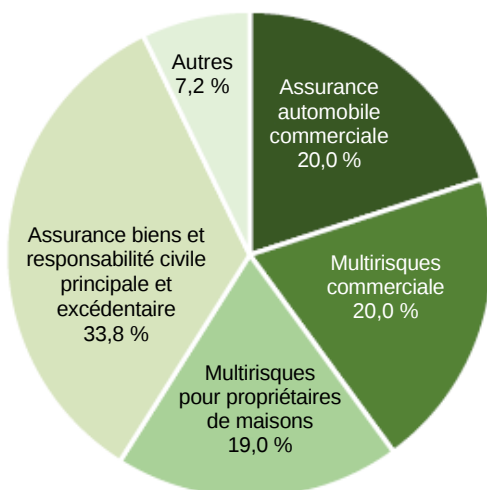
Primes brutes souscrites
T4 2022¹



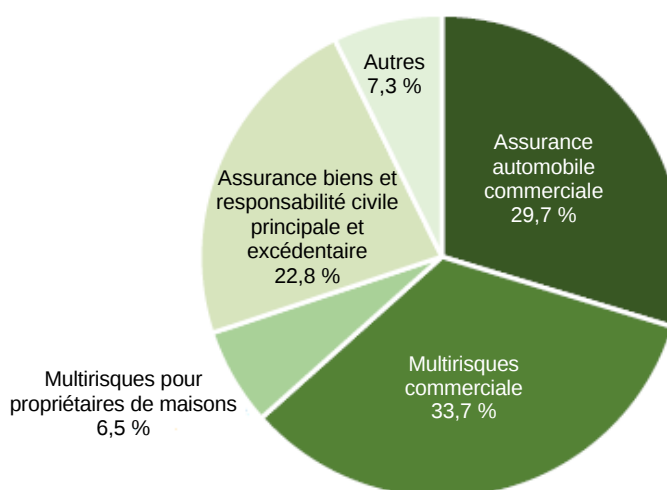
Primes brutes souscrites
2022¹



Primes nettes souscrites
T4 2022¹



Primes nettes souscrites
2022¹



1. La catégorie « Autres » comprend les dommages physiques aux automobiles, les gammes d'Allied – Inondations, l'assurance bris de machines, l'assurance multirisques pour propriétaires de fermes, l'assurance risques divers, l'assurance couvrant uniquement les biens, l'assurance de protection juridique et l'assurance automobile pour véhicule de tourisme. Certains programmes, pour lesquels une couverture de réassurance additionnelle a été achetée, ne sont pas présentés dans ces tableaux, puisque les PNS ne sont pas représentatives du risque conservé.

ÉTATS-UNIS (SUITE)

Le tableau suivant présente les faits saillants financiers de nos activités aux États-Unis.

Tableau 4.7

	T4 2022	T4 2021	Variation (\$)	Variation (%)	2022	2021	Variation (\$)	Variation (%)
Primes brutes souscrites	446 826	293 310	153 516	52,3 %	1 701 837	999 100	702 737	70,3 %
Primes nettes souscrites	40 237	31 910	8 327	26,1 %	132 058	87 187	44 871	51,5 %
Primes nettes acquises	31 682	16 834	14 848	88,2 %	103 547	54 670	48 877	89,4 %
Honoraires	19 391	11 930	7 461	62,5 %	66 924	43 035	23 889	55,5 %
Revenu de souscription net	51 073	28 764	22 309	77,6 %	170 471	97 705	72 766	74,5 %
Réduction de valeur des montants à recouvrer au titre de la réassurance	(81 473)	—	(81 473)	n.s.	(81 473)	—	(81 473)	n.s.
Bénéfice de souscription net	(72 388)	6 045	(78 433)	n.s.	(49 147)	26 630	(75 777)	n.s.
Revenu de placement net	3 668	1 470	2 198	149,5 %	8 444	4 926	3 518	71,4 %
Bénéfice net (perte nette)	(53 255)	6 817	(60 072)	n.s.	(29 920)	27 154	(57 074)	n.s.
Bénéfice net ajusté ¹	11 109	6 817	4 292	63,0 %	34 444	27 154	7 290	26,8 %
Ratio sinistres-primes	74,6 %	82,1 %			71,1 %	73,3 %		
Taux de rétention ²	9,0 %	10,9 %			7,8 %	8,7 %		
Honoraires exprimés en pourcentage des primes cédées ²	4,8 %	5,4 %			5,0 %	5,6 %		
Ratio d'exploitation de façade ²	241,7 %	79,0 %			128,8 %	72,7 %		
Ratio d'exploitation de façade ajusté ³	82,2 %	79,0 %			81,0 %	72,7 %		
RCP ²	(12,2) %	14,0 %			(12,2) %	14,0 %		
RCP ajusté ³	14,3 %	14,0 %			14,3 %	14,0 %		

1. Il s'agit d'une mesure non conforme aux normes IFRS, qui ne tient pas compte de l'incidence de la réduction de valeur des montants à recouvrer auprès des réassureurs. Se reporter au tableau 10.2.2 à la rubrique 10, Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières, pour obtenir plus de détails et une explication sur la façon dont cette mesure fournit de l'information utile aux investisseurs.

2. Il s'agit d'une mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique 10, Mesures d'exploitation, pour connaître sa composition.

3. Les chiffres ajustés ne tiennent pas compte de l'incidence de la réduction de valeur des montants à recouvrer au titre de la réassurance.

ÉTATS-UNIS (SUITE)

Le tableau suivant présente les produits tirés des honoraires différés au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021.

Tableau 4.8

	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021	Variation (\$)	Variation (%)
Produits tirés des honoraires différés	34 587	25 974	8 613	33,2 %

Les PBS et les PNS ont augmenté de façon importante pour le trimestre et le cumul depuis le début de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2021. Cette augmentation s'explique principalement par les résultats des programmes arrivés à maturité, mais aussi par la croissance des nouveaux programmes. Les PNS ont progressé plus lentement que les PBS pour le trimestre et l'exercice complet, en partie du fait de l'augmentation des coûts de réassurance et des variations de la composition des affaires en faveur de certains programmes assortis d'un taux de rétention plus faible, qui ont donné lieu à un taux de rétention plus faible pour le trimestre et le cumul depuis le début de l'exercice. Pour le trimestre et le cumul depuis le début de l'exercice, des PBS de 45,9 M\$ et de 164,9 M\$ ont été générées par les programmes agréés.

Nos solutions de façade aux États-Unis ont maintenu des PBS de 9,0 % pour le trimestre et de 7,8 % pour l'exercice complet. Le reste des primes a été cédé à des réassureurs tiers. Nous continuons de viser un taux de rétention se situant entre 5,0 % et 10,0 % pour l'ensemble des programmes.

Les PNA ont augmenté de façon importante au cours du trimestre et pour le cumul depuis le début de l'exercice par rapport à 2021, en raison de la croissance des programmes et de l'augmentation des primes conservées acquises au cours de la période relativement aux affaires liées en 2022 et en 2021.

Les honoraires de nos activités aux États-Unis reflètent les honoraires de façade reçus des réassureurs, qui sont comptabilisés sur la durée des contrats d'assurance auxquels ils se rapportent. Le modèle de bénéfice des honoraires est semblable à celui des primes nettes acquises. Les honoraires ont fortement augmenté pour le quatrième trimestre et pour le cumul depuis le début de 2022, comparativement à l'exercice précédent, en raison de la croissance importante des primes.

Au cours du trimestre, nous avons enregistré une réduction de valeur de 81,5 M\$ des montants à recouvrer au titre de la réassurance, relativement à un seul programme. Ce programme bénéficiait d'une structure unique, comportant notamment la participation de captives et une couverture contre les catastrophes. L'augmentation des coûts de réassurance contre les catastrophes a eu pour effet de diminuer la garantie, ce qui a contribué à la réduction de valeur. Nous explorons toutes les possibilités de dédommagement de la part des parties en cause afin d'atténuer la perte que nous avons subie.

Cet événement a entraîné des changements de politiques et des changements organisationnels au sein de nos activités aux États-Unis. Le programme en question a été mis en liquidation accélérée.

Les honoraires, exprimés en pourcentage des primes cédées, ont baissé pour le trimestre et l'exercice, en partie à cause de l'achat de la couverture de réassurance contre les catastrophes, qui ne donne pas lieu à des revenus d'honoraires, et de l'incidence des programmes de grande ampleur, assortis d'honoraires moyens plus faibles.

Le ratio sinistres-primes du quatrième trimestre de 2022 est supérieur au ratio du quatrième trimestre de 2021, en raison de la plus grande incidence des événements météorologiques lors du trimestre de l'exercice précédent, atténuée par des achats de couverture de réassurance additionnelle au cours de la période considérée, qui ont fait baisser les PNA et qui ont par conséquent accru le ratio sinistres-primes de la période. Le ratio sinistres-primes pour le cumul depuis le début de l'exercice 2022 s'est amélioré par rapport à l'exercice précédent, en raison de la poursuite de l'optimisation des portefeuilles.

ÉTATS-UNIS (SUITE)

Le ratio d'exploitation de façade est en hausse pour le quatrième trimestre et le cumul annuel de 2022, principalement du fait de la réduction des montants à recouvrer au titre de la réassurance. Le ratio d'exploitation de façade ajusté, qui ne tient pas compte de l'incidence de la réduction de valeur, est lui aussi supérieur pour le quatrième trimestre et le cumul annuel de 2022 à celui des périodes correspondantes de 2021, surtout en raison de l'augmentation des achats de réassurance pour le trimestre. En outre, comme nous avons constaté que la croissance progressait par paliers, nous avons continué d'investir dans la plateforme et nous nous sommes montrés proactifs en investissant dans nos effectifs et notre infrastructure d'exploitation.

Se reporter à la rubrique 5, Revue du rendement des placements pour une analyse du revenu de placement net.

Le bénéfice de souscription net est en baisse pour le quatrième trimestre et le cumul annuel comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, du fait de la réduction de valeur de certains montants recouvrables auprès des réassureurs. Si l'on ne tient pas compte de cette réduction de valeur, le bénéfice de souscription net a augmenté par rapport au quatrième trimestre et pour le cumul annuel de l'exercice 2021, grâce à la croissance des primes et des honoraires associés découlant de la croissance continue du volume des programmes et des partenaires de programme.

Le bénéfice net est en baisse pour le quatrième trimestre et le cumul annuel, du fait de la réduction de valeur de certains montants recouvrables auprès des réassureurs. Le bénéfice net ajusté, qui ne tient pas compte de la réduction de valeur, a augmenté, grâce à l'accroissement des honoraires de façade et du revenu de placement.

Les activités aux États-Unis ont enregistré un RCP ajusté de 14,3 % au quatrième trimestre de 2022, si on exclut l'incidence des montants à recouvrer au titre de la réassurance, contre 14,0 % au quatrième trimestre de 2021; parallèlement, la Société a procédé à une augmentation de capital de 25,0 M\$ US au troisième trimestre de 2022 et à une autre augmentation de capital de 50,0 M\$ au quatrième trimestre de 2022. Le RCP a globalement diminué en 2022 par rapport à 2021, en raison de l'incidence de la réduction de valeur des montants à recouvrer auprès des réassureurs.

SIÈGE SOCIAL ET AUTRES

Les résultats du siège social représentent les charges qui ne sont pas précisément liées à un secteur de la Société ainsi que les coûts liés au service de la dette et certains profits et pertes sur instruments dérivés de couverture.

Tableau 4.9

	T4 2022	T4 2021	Variation (\$)	2022	2021	Variation (\$)
Sinistres nets et charges connexes – réassurance	(102)	(6 381)	6 279	(533)	2 638	(3 171)
Charges du siège social et autres charges	(94)	(283)	189	(1 969)	(1 261)	(708)
Rémunération fondée sur des actions, déduction faite des couvertures	(349)	(411)	62	(2 247)	(843)	(1 404)
Charges nettes ¹	(545)	(7 075)	6 530	(4 749)	534	(5 283)
Service de la dette	(499)	(493)	(6)	(2 261)	(1 304)	(957)
Siège social et autres	(1 044)	(7 568)	6 524	(7 010)	(770)	(6 240)

1. Se reporter au tableau 10.6.1 pour un rapprochement avec la note 24, Information sectorielle, des états financiers consolidés de la Société.

Les charges du siège social et autres charges se composent des sinistres nets et charges connexes – réassurance, qui comprennent des charges résiduelles liées à la liquidation de contrats de réassurance en vigueur, au sein de nos activités de réassurance. Au quatrième trimestre de 2021, nous avons conclu un accord de novation en vertu duquel nous avons irrévocablement transféré la totalité des passifs et obligations aux termes d'un contrat de réassurance-vie à un autre réassureur. Au quatrième trimestre de 2021, la variation des provisions au titre des rentes a donné lieu à une importante charge au titre des sinistres, en raison de la variation des taux d'intérêt au cours du trimestre. Pour l'exercice complet de 2021, ces charges représentaient des économies, en raison de la variation des provisions au titre des rentes. Aucune variation importante n'a été enregistrée pour le poste Sinistres nets et charges connexes – réassurance pour le quatrième trimestre ou l'exercice complet de 2022 depuis la novation.

Les charges du siège social et autres charges sont en baisse sur le trimestre, comparativement au quatrième trimestre de 2021, en raison du fait que certaines charges engagées au quatrième trimestre de 2021 n'ont pas été répétées en 2022. Sur l'ensemble de l'exercice, les charges du siège social et autres charges ont dépassé celles de 2021, du fait de la hausse des droits de dépôt et de certains coûts associés à la croissance des activités.

La rémunération fondée sur des actions comprend les paiements versés aux administrateurs et aux hauts dirigeants dont la valeur finale peut être influencée par la variation du cours de l'action. C'est donc dans le but d'atténuer cette volatilité que nous disposons d'un programme de couverture visant la rémunération fondée sur des actions. La rémunération fondée sur des actions est présentée déduction faite de l'incidence des instruments de couverture. Le montant de la rémunération fondée sur des actions pour le trimestre est sensiblement le même que pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, l'amortissement de certains coûts relatifs à la rémunération fondée sur des actions étant stable. La rémunération fondée sur des actions pour le cumul annuel de 2022 a augmenté par rapport à 2021, car en 2021, la rémunération fondée sur des actions, déduction faite des couvertures, tenait compte d'une couverture excessive et était par conséquent exceptionnellement faible pour cette période.

Les coûts liés au service de la dette pour le trimestre étaient stables, car le montant de la dette était sensiblement le même qu'au cours de la période correspondante. Pour l'ensemble de l'exercice, les coûts liés au service de la dette ont augmenté, en raison de la hausse de l'encours de la dette découlant de l'émission de billets non garantis de premier rang au deuxième trimestre de 2021, ainsi que de la hausse des charges d'intérêts sur ces billets par rapport aux taux applicables à notre facilité de crédit renouvelable pour la période de 2021.

RUBRIQUE 5 – REVUE DU RENDEMENT DES PLACEMENTS

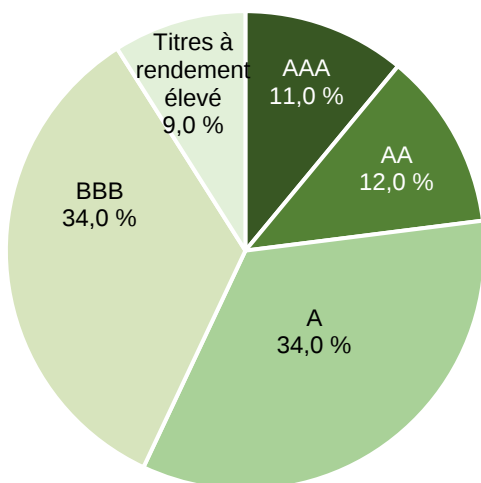
APERÇU

La politique de placement de la Société cherche à générer des rendements totaux attrayants tout en évitant un risque de placement excessif. Elle vise en outre à soutenir nos passifs et à maintenir des niveaux solides de capital réglementaire et économique. Nous adoptons une approche centralisée à l'égard des placements dans l'ensemble des portefeuilles des filiales et investissons dans une optique mondiale.

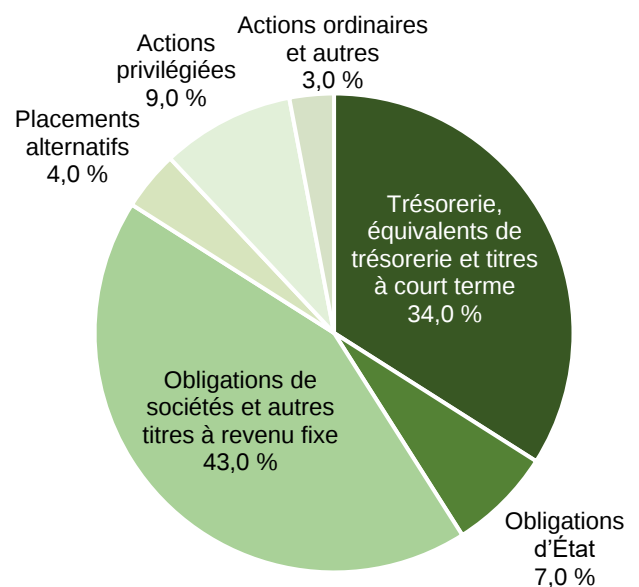
SOMMAIRE DE LA TRÉSORERIE ET DES PLACEMENTS

Notre portefeuille de placements de 1,2 G\$ comprend de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des titres à court terme, des obligations d'État et de sociétés, des actions privilégiées, des actions ordinaires et des placements alternatifs. Environ 91 % de nos titres à revenu fixe sont des obligations de grande qualité hautement liquides.

Titres à revenu fixe par notation¹



Portefeuille de placements par catégorie d'actifs



1. Il s'agit d'une mesure financière supplémentaire, qui correspond au solde lié à chaque notation, divisé par le solde total des placements à revenu fixe.

RENDEMENT DES PLACEMENTS

Revenu de placement net

Tableau 5.1

	T4 2022	T4 2021	Variation (\$)	2022	2021	Variation (\$)
Revenu de placement	9 479	7 430	2 049	25 162	7 605	17 557
Profits nets excluant les (profits) pertes sur dérivés ¹	470	2 195	(1 725)	9 565	5 103	4 462
Total du revenu de placement	9 949	9 625	324	34 727	12 708	22 019

1. Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter au tableau 10.3 de la rubrique 10 pour un rapprochement avec la note 24, Information sectorielle, des états financiers consolidés de la Société.

Les activités de la Société comprennent l'assurance biens et responsabilité civile spécialisée au Canada et aux États-Unis. Le revenu de placement net est attribuable aux produits d'intérêts et de dividendes sur les actifs investis, et a été plus élevé pour le quatrième trimestre et le cumul annuel de l'exercice 2022 par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'explique par la taille plus importante du portefeuille et l'accroissement des rendements du portefeuille. En outre, le revenu de placement du quatrième trimestre de 2021 tient compte de l'incidence des profits latents au sein du portefeuille d'actifs qui soutiennent les provisions au titre des rentes d'assurance-vie, en raison de la baisse des taux d'intérêt. Sur l'ensemble de l'exercice, le revenu de placement de 2021 tient compte de l'incidence des pertes latentes au sein du portefeuille d'actifs qui soutiennent les provisions au titre des rentes d'assurance-vie, en raison de la hausse des taux d'intérêt sur l'exercice complet.

Nous continuons de diversifier notre portefeuille de placements, et nous avons notamment investi dans de nouveaux placements alternatifs au cours du trimestre. Si la volatilité des taux d'intérêt a eu une incidence négative sur la valeur des placements à revenu fixe, les rendements des réinvestissements représentent une occasion d'améliorer le revenu de placement net à long terme.

Les profits nets excluant les (profits) pertes sur dérivés reflètent les profits et pertes réalisés à la vente de placements, l'incidence du change sur le portefeuille de placements et les activités de la Société, les profits et les pertes sur les instruments dérivés, à l'exception des couvertures de la rémunération fondée sur des actions, et les pertes de valeur. Les profits nets excluant les (profits) pertes sur dérivés ont diminué au quatrième trimestre de 2022, les pertes réalisées et les pertes de valeur ayant contrebalancé les profits réalisés, mais ont augmenté sur l'exercice complet grâce aux profits tirés des modifications apportées au portefeuille pour tenir compte de la volatilité des taux d'intérêt. Les variations des dérivés incorporés au titre des actions privilégiées ont également contribué à l'accroissement des profits nets en 2022.

TRISURA GROUP LTD.

Rapport de gestion pour l'exercice clos en 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et en cas d'indication contraire)

Autres éléments (de perte globale) de bénéfice global

Tableau 5.2

	T4 2022	T4 2021	Variation (\$)	2022	2021	Variation (\$)
Profits latents (pertes latentes) dans les autres éléments du résultat global	994	(1 096)	2 090	(62 714)	4 463	(67 177)
(Perte) profit de change cumulé	(4 960)	(1 077)	(3 883)	15 095	434	14 661
Autres éléments (de perte globale) de bénéfice global	(3 966)	(2 173)	(1 793)	(47 619)	4 897	(52 516)

La Société comptabilise les profits et les pertes latents liés à la valeur de marché de ses actifs disponibles à la vente dans les autres éléments du résultat global. L'incidence de l'évaluation à la valeur de marché de ces actifs sur les autres éléments du résultat global a été positive au quatrième trimestre de 2022, en raison des profits latents sur les titres à revenu fixe et les titres de capitaux propres des portefeuilles canadiens et américains. Les pertes latentes de 2022 sont dues à une évaluation à la valeur de marché négative des titres à revenu fixe, des titres de capitaux propres et des actions privilégiées des portefeuilles canadiens et américains.

Les écarts de change découlant de la conversion des états financiers des activités internationales en dollars canadiens sont comptabilisés comme des écarts de change cumulés, lesquels font également partie des autres éléments du résultat global. Les pertes de change cumulées pour le trimestre découlent de la faiblesse du dollar américain par rapport au dollar canadien, ce qui s'est traduit par une baisse des évaluations en dollars canadiens pour le capital détenu à l'extérieur du Canada. La situation était inverse en 2022, lorsque le dollar américain se renforçait par rapport au dollar canadien.

Se reporter aux notes 18 et 19 des états financiers consolidés pour plus de détails au sujet des composantes du rendement des placements.

RUBRIQUE 6 – PERSPECTIVES ET STRATÉGIE

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Le marché de l'assurance spécialisée offre des produits et des services qui ne sont pas souscrits par la plupart des sociétés d'assurance. Les risques couverts par les polices d'assurance spécialisée exigent, en règle générale, ses connaissances d'experts en matière de souscription et une expertise technique en finance et en actuariat. Les gammes d'assurance spécialisée sont des segments de marché constitués de créneaux qui tendent vers des risques plus complexes et au sein desquels la concurrence est plus concentrée. Ainsi, ces risques peuvent difficilement être pris en charge par le marché traditionnel de l'assurance, car un grand nombre d'assureurs ne veulent ou ne peuvent pas les souscrire. Par conséquent, les sociétés d'assurance spécialisée ont une plus grande souplesse au chapitre des tarifs et des modèles de polices que ceux du marché traditionnel, où ces critères sont assujettis à l'autorisation et à l'approbation des autorités de réglementation en matière d'assurance. L'assurance spécialisée constitue un domaine moins banalisé du marché où les relations, l'expertise en matière de produits et la structure des produits ne sont pas faciles à reproduire. Pour ces raisons, les sociétés d'assurance spécialisée ont historiquement généré des rendements supérieurs à ceux des marchés traditionnels, et devraient continuer à le faire, grâce à leurs taux de sinistres et à leurs taux combinés plus faibles que ceux des sociétés d'assurance traditionnelles.

Contrairement au marché traditionnel de l'assurance biens et responsabilité civile, qui est partagé presque à parts égales entre l'assurance de particuliers et l'assurance commerciale, les sociétés d'assurance spécialisée se concentrent presque exclusivement sur l'assurance commerciale. Même au sein du secteur commercial, la composition des activités des sociétés d'assurance spécialisée peut différer considérablement de celle de l'ensemble du secteur de l'assurance biens et responsabilité civile. Bien qu'il n'existe aucune définition standard du marché de l'assurance spécialisée, quelques exemples courants d'affaires souscrites par les sociétés d'assurance spécialisée comprennent l'assurance non traditionnelle, les segments de marché constitués de créneaux (comme les cautionnements, l'assurance responsabilité des administrateurs et dirigeants et l'assurance responsabilité civile professionnelle) et les produits qui requièrent une souscription personnalisée. De nombreux groupes d'assurance axés sur l'assurance spécialisée chapeautent plusieurs sociétés et gèrent plusieurs permis; ils répartissent les activités entre elles en fonction des conditions du marché et des exigences réglementaires. Le réseau d'agences constitue le principal canal de distribution pour les produits d'assurance spécialisée. Les agents généraux directeurs jouent souvent un rôle important lorsqu'il s'agit d'aider les sociétés à distribuer des produits d'assurance spécialisée.

Le marché de l'assurance spécialisée est plus fragmenté que celui plus vaste de l'assurance biens et responsabilité civile. Aux États-Unis, on estime que les 10 principaux joueurs dans les secteurs de l'assurance excédentaire obtiennent une part de marché de moins de 35 %, et que les 25 principaux joueurs obtiennent en moyenne une part de marché de 2 %. Des primes directes d'assurance excédentaire estimées à 63,2 G\$ US ont été souscrites en 2021 (excluant Lloyd's), soit une augmentation de 32 % d'un exercice à l'autre, par rapport au secteur plus vaste de l'assurance biens et responsabilité civile qui a connu une croissance de 9 % d'un exercice à l'autre, les primes souscrites s'étant chiffrées à 797,8 G\$ US. Au Canada, la croissance estimative du marché de l'assurance spécialisée¹ s'est établie à 17 % d'un exercice à l'autre, la valeur des primes directes souscrites s'étant élevée à 7,4 G\$, comparativement à une croissance de 8 % et à des primes directes souscrites représentant 83,1 G\$ pour le secteur de l'assurance biens et responsabilité civile.

1. Les données relatives à la croissance du marché de l'assurance spécialisée au Canada couvrent les domaines d'assurance suivants : bris de machines, crédit, protection de crédit, détournements, disparition et destruction, grêle, défense, cyber-responsabilité, responsabilité des administrateurs et dirigeants, responsabilité civile excédentaire, responsabilité professionnelle, responsabilité civile complémentaire, responsabilité en matière de pollution, cautionnement et maritime. Les données du marché sont fondées sur les plus récentes données disponibles de MSA Research Inc. (exercice complet 2021).

PERSPECTIVES ET STRATÉGIE

Notre Société a une équipe de direction expérimentée, de bonnes relations avec le secteur, et elle jouit d'une excellente réputation auprès des agences de notation, des autorités de réglementation en matière d'assurance et de ses partenaires d'affaires. Nous exerçons nos activités dans le marché canadien de l'assurance biens et responsabilité civile spécialisée depuis plus de 16 ans, et la prudence est le garant de nos antécédents en matière de souscription et de placement.

Au Canada, nous avons établi notre marque en tant que fournisseur de premier plan de produits d'assurance spécialisée par l'entremise de nos services envers nos clients, nos courtiers et nos partenaires institutionnels. Nous continuerons d'accroître nos gammes de produits dans les segments de marché spécialisés nouveaux et existants grâce à des assureurs et à des professionnels compétents et efficaces. Nous demeurons déterminés à soutenir notre réseau de courtiers dans la promotion et la vente de produits d'assurance. Nous sommes sélectifs et nous nous associons à un nombre limité de courtiers, en concentrant nos efforts sur des maisons de courtage de premier plan du secteur possédant une expertise en produits spécialisés. Ce réseau de distribution comprend à l'heure actuelle plus de 170 grandes maisons de courtage internationales, nationales et régionales exerçant leurs activités dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada, ainsi que des points de service de courtiers axés sur les produits spécialisés.

Nos activités aux États-Unis ont connu des difficultés en 2022 en lien avec un seul programme et les montants à recouvrer au titre de la réassurance qui y sont associés. En dehors de cet événement, l'entité démontre sa capacité d'accroître ses activités et d'être rentable. Elle est titulaire d'un permis en tant que fournisseur local d'assurance excédentaire en Oklahoma. En outre, elle peut souscrire des affaires à titre d'assureur excédentaire non agréé dans tous les États et à titre d'assureur agréé dans 49 États. Nous suivons actuellement le processus d'obtention d'un permis d'assureur agréé dans le dernier État. Nous sommes d'avis que les conditions sont favorables à une croissance continue pour notre plateforme américaine, qui exerce ses activités en tant qu'entité de façade hybride dont le modèle économique est axé sur les honoraires. Nous mettons l'accent sur le repérage d'occasions de grande qualité en nous associant avec un noyau de base d'administrateurs de programmes bien établis et bien gérés. À ce jour, ces administrateurs de programmes considèrent favorablement cette nouvelle capacité.

En outre, nous continuons de tirer parti d'une offre solide en matière de capacité de réassurance bien cotée et reposant sur des garanties, par l'intermédiaire de sociétés désireuses de collaborer avec nous afin de pénétrer ce marché, ce qui nous permet de céder la majorité des risques liés aux polices à ces réassureurs à des conditions commerciales favorables. Nous croyons que cette plateforme procurera des honoraires intéressants et stables tout en maintenant un risque approprié, en ajustant convenablement les risques de souscription et en alignant nos intérêts sur ceux de nos partenaires de distribution et des fournisseurs de capacité. Notre société américaine représente la part la plus importante des PBS et, à mesure que nous poursuivons notre croissance, nous prévoyons qu'elle contribuera de plus en plus à notre rentabilité.

Nous continuerons d'étendre notre réseau de distribution en misant sur notre réseau existant de partenaires au Canada et sur notre noyau de base d'administrateurs de programmes aux États-Unis. Notre Société s'efforcera d'augmenter la pénétration de nos produits avec le concours de nos partenaires, en leur apportant le soutien dont ils ont besoin pour améliorer l'efficacité de leurs efforts en matière de ventes et de commercialisation.

Nous avons également l'intention d'envisager des acquisitions, s'il est avantageux de le faire, et de les mener à terme si elles s'intègrent dans notre plan stratégique. Afin de tirer parti des connaissances et de l'expertise présentes au sein de nos activités existantes, nous entendons d'abord cibler des entreprises aux États-Unis qui exercent des activités dans des créneaux semblables du marché de l'assurance spécialisée, ou qui peuvent nous permettre d'élargir l'étendue de notre licence. La conclusion de la transaction visant 21st Century Preferred Insurance Company démontre la volonté et la capacité de notre équipe de réaliser ce type d'acquisition.

FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE (« ESG »)

Nous pensons qu'il est essentiel d'agir de manière responsable à l'égard de toutes les parties prenantes lorsqu'on veut exploiter une entreprise de manière productive, rentable et durable. C'est pourquoi nous souhaitons exercer nos activités dans une perspective à long terme, en privilégiant la durabilité et l'éthique.

Au premier trimestre de 2022, la Société a conclu une entente de crédit modifiée et mise à jour, qui comprend un prêt lié à la durabilité, dont le taux d'emprunt peut être ajusté en fonction de l'atteinte de certains indicateurs de rendement clés (« IRC »). Ce type de prêt, une première pour un assureur au Canada, témoigne de notre volonté de tenir de plus en plus compte des facteurs ESG dans nos activités de placement. Il s'accompagne d'un mécanisme incitatif reposant sur des IRC liés à nos activités responsables, notamment en ce qui a trait à la divulgation d'informations.

Relativement au prêt lié à la durabilité, nous avons mis en place une politique d'investissement responsable, applicable à tous nos portefeuilles de placements, qui rend obligatoire la prise en compte des facteurs ESG dans toutes nos décisions de placement, depuis les contrôles diligents relatifs à un placement envisagé jusqu'à la sortie du placement. Cette politique exige que nous utilisions, au cours de la phase de contrôles diligents, des résultats de recherches effectuées à l'interne et par des tiers pour repérer les principaux risques importants et les principales occasions à saisir en lien avec le placement envisagé. Nous comptons sur le fait que, d'ici la fin de 2023, cette politique s'appliquera à au moins 50 % de nos portefeuilles de placements; notre objectif est d'inscrire la communication des informations relatives à nos activités d'investissement responsable dans un cadre reconnu.

Enjeux environnementaux

Les changements climatiques constituent l'un des principaux défis de notre époque. Certains pays, dont le Royaume-Uni, les États-Unis, l'Allemagne, l'Italie, la France et le Japon, se sont engagés à ne plus produire aucune émission nette de GES d'ici 2050. Le Canada a déployé d'importants efforts en vue de réduire de 40 % à 50 % ses émissions de polluants d'ici 2030. Les risques liés aux changements climatiques sont d'une importance stratégique pour nos activités à long terme.

Bien que l'exposition de la Société au risque lié aux biens découle essentiellement des programmes de façade, les risques physiques et météorologiques ont une incidence sur les activités exposées aux biens que la Société conserve; c'est pourquoi nous continuons de faire évoluer nos activités de façon à nous adapter aux effets des changements climatiques, notamment en renforçant nos modèles à l'égard des catastrophes, en ajustant nos pratiques en matière de tarification des risques liés aux conditions météorologiques extrêmes, en améliorant constamment nos critères de sélection des affaires exposées aux biens et la structure de la couverture de réassurance appropriée. Au cours du premier trimestre de 2022, nous avons établi un partenariat avec La Force de la nature afin de soutenir le financement de projets d'infrastructures naturelles en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec, en priorisant l'atténuation des inondations dans les régions les plus peuplées.

Enjeux sociaux

Nous sommes conscients d'avoir une grande responsabilité en matière d'action caritative, à l'échelle mondiale comme dans les collectivités où nous exerçons nos activités. Au premier trimestre de 2022, nous avons participé à l'effort humanitaire dans le cadre de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, en donnant 50 000 \$ à la Fondation Canada-Ukraine.

Nous reconnaissons la valeur de nos employés, nous cherchons constamment à leur offrir des occasions de perfectionnement et nous travaillons à soutenir leur engagement. Nous avons à cœur de cultiver et de maintenir une culture basée sur la diversité et l'inclusion, qui sont essentielles à nos activités. C'est pourquoi la Société a également retenu les services d'un prestataire chargé de nous aider à élaborer, puis à mettre en œuvre, un cadre en matière d'équité.

Pour être en mesure de fournir à nos clients les produits et les services dont ils ont besoin et pour prendre des décisions éclairées à l'égard de la souscription et des sinistres, nous devons recueillir certains renseignements confidentiels sur nos clients ou leurs entreprises. Nous prenons toutes les précautions raisonnables nécessaires pour protéger la confidentialité des renseignements que nos clients nous confient, en recourant notamment à des contrôles manuels et électroniques. Parmi ces contrôles, notons l'accès restreint d'accès à nos locaux, l'authentification des utilisateurs, le chiffrement, les technologies de pare-feu et les logiciels de détection. Nous nous sommes dotés d'une politique en cas d'incident de cybersécurité, qui décrit le processus à suivre et fournit des directives pour la détection, le signalement et la résolution des incidents de cybersécurité et des atteintes à la protection des données. Cette politique vise à nous aider à réagir en cas d'incident de sécurité, dans le respect de nos obligations, notamment nos obligations légales, à l'égard de nos clients, de nos collègues et de nos actionnaires.

Enjeux de gouvernance

Il incombe au conseil d'administration d'assurer la surveillance ultime de notre stratégie à l'égard des facteurs ESG, notamment en surveillant les risques et les occasions en ce qui a trait aux changements climatiques. Tout au long de l'année, le conseil est tenu régulièrement informé de l'avancement des initiatives de la Société en matière de facteurs ESG.

Le comité de gouvernance est chargé de mettre en œuvre la politique du conseil en matière de diversité, de suivre les progrès réalisés en vue d'atteindre ses objectifs et de recommander au conseil d'éventuels changements à apporter à cette politique. En ce qui concerne la diversité de genre, le conseil s'est engagé à faire en sorte que d'ici 2023, une proportion d'au moins 30 % des sièges du conseil d'administration soient occupés par des personnes qui s'identifient comme des femmes. Au premier trimestre de 2022, nous avons accueilli notre première administratrice, M^{me} Janice Madon.

Pour des précisions au sujet des enjeux de gouvernance, veuillez vous reporter à la circulaire d'information de la direction datée du 12 avril 2022.

RUBRIQUE 7 – GESTION DES RISQUES

La Société a établi un cadre de gestion des risques d'entreprise ainsi que des processus de contrôle interne afin de repérer, d'évaluer, de surveiller et d'atténuer les risques. Ce cadre est essentiel à notre prise de décision en ce qui a trait à nos activités, y compris concernant l'acceptation ou le refus de souscrire une affaire. Par ailleurs, pour toute affaire souscrite, le cadre de gestion des risques nous aide à déterminer s'il convient d'accepter pleinement le risque ou d'appliquer des mesures d'atténuation du risque, comme la réassurance.

GOVERNANCE D'ENTREPRISE

Il incombe au conseil d'administration de surveiller les systèmes et politiques de contrôle interne et de gestion des risques. Le conseil d'administration a mis sur pied, au niveau du groupe et des filiales, des comités de gestion des risques qui relèvent du conseil d'administration et dont la plupart des membres sont indépendants de la direction. Ces comités se réunissent chaque trimestre afin d'examiner de manière critique l'évolution et l'efficacité des cadres de gestion des risques et des priorités à cet égard, ainsi que les procédures de communication de l'information sur les risques. La fonction de gestion des risques du groupe, sous la direction du directeur de la gestion des risques, prend des mesures en faveur d'une gestion des risques avisée et efficace à l'échelle de la Société i) en veillant à la mise en place de processus efficaces visant à repérer, à évaluer, à surveiller et à gérer les risques auxquels la Société est ou pourrait être exposée, et à en rendre compte, ii) en aidant le conseil à définir la tolérance et l'appétence au risque et la limitation des risques, et iii) en présentant de l'information exhaustive en temps opportun sur les risques significatifs pour permettre au conseil et au comité de gestion des risques de comprendre le profil de risque global de la Société. Le directeur de la gestion des risques du groupe se consulte avec les directeurs de la gestion des risques des filiales afin de développer une approche cohérente en matière d'identification, d'évaluation, de surveillance, de gestion et de présentation des risques qui soit également adaptée aux activités des filiales. Tous les directeurs de la gestion des risques au niveau du groupe et des filiales relèvent directement de leur comité de gestion des risques respectif. En outre, il existe au niveau de la direction du groupe et des filiales des comités de gestion des risques et des comités de souscription, lesquels sont soumis à des processus de recours hiérarchiques aux comités qui relèvent du conseil d'administration.

Conseil d'administration de Trisura Group Ltd.

Comité de gestion des risques de
Trisura Group Ltd.

Comité d'audit de
Trisura Group Ltd.

Comité de gestion des risques de
Trisura Canada

Comité d'audit et de gestion des risques de
Trisura États-Unis

Fonction de gestion des risques du groupe

Fonctions de gestion des risques au niveau des entités

Comités de souscription et de gestion des risques au niveau de la direction des entités

Au moment de l'évaluation des risques pour la Société ainsi que pour le secteur et les marchés au sein desquels elle exerce ses activités, il faudra tenir compte, en plus des autres renseignements présentés dans ce rapport de gestion et dans les états financiers consolidés et la notice annuelle de la Société, des facteurs énumérés ci-après. La matérialisation de l'un des risques décrits aux paragraphes qui suivent aurait probablement une incidence négative sur nos activités, notre situation financière, nos résultats d'exploitation et nos perspectives. Les risques énumérés sont ceux que la Société juge les plus importants. Nous pourrions devoir affronter d'autres risques, à court terme ou à l'avenir; par ailleurs, de nouveaux risques pourraient avoir une incidence négative importante sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

RISQUES ET INCERTITUDES

Caractère fortement concurrentiel du secteur de l'assurance spécialisée

Le secteur de l'assurance spécialisée est fortement concurrentiel, notamment en ce qui concerne les tarifs, la disponibilité et la qualité des produits, la capacité, la qualité et la rapidité de service, les notations, la solidité financière, les réseaux de distribution, les systèmes technologiques et l'expertise technique. La Société est en concurrence avec de nombreuses autres sociétés d'assurance, qui sont souvent d'une taille plus importante et disposent de meilleures ressources financières que la Société, en plus d'être mieux outillées pour livrer concurrence sur le plan des prix. Certains de nos concurrents proposent une plus vaste gamme de services, notamment de gestion des polices, ou sont prêts à accepter un risque de souscription bien plus élevé. Un renforcement de la concurrence dans ce segment, surtout s'il provient d'une ou de plusieurs sociétés de plus grande taille, pourrait avoir une incidence négative importante sur les activités, la situation financière, les résultats d'exploitation et les perspectives de la Société. Nos concurrents peuvent également nous nuire en acquérant des distributeurs. La concentration des sociétés d'assurance et des partenaires de distribution pourrait également peser sur notre capacité concurrentielle. Le lancement de nouveaux produits ou l'arrivée de nouvelles sociétés sur le marché accroîtrait la pression concurrentielle sur la Société. Les changements technologiques mis en œuvre par d'autres assureurs ou de nouveaux intervenants sur le marché peuvent modifier le paysage concurrentiel à notre détriment. Rien ne garantit que nous pourrions continuer d'accroître nos revenus ni demeurer rentables. Dans une large mesure, les revenus futurs de la Société dépendent de notre capacité à continuer de développer et de commercialiser une gamme de produits qui s'adapte constamment aux besoins changeants de nos clients sur un marché très concurrentiel. Nous nous efforçons de gérer le risque concurrentiel en entretenant des liens solides avec nos partenaires de distribution : nous nous attachons à répondre à leurs besoins, à leur fournir un service d'excellente qualité et à leur offrir une solide expertise en matière de produits.

Nature cyclique et volatile du secteur de l'assurance

Par le passé, la performance financière du secteur de l'assurance a souvent oscillé entre deux phases d'un cycle : un marché « mou », caractérisé généralement par une intensification de la concurrence donnant lieu à une baisse des taux de prime et à un assouplissement des normes de souscription, suivi par un marché « dur », dans lequel une concurrence moins forte s'accompagnait d'un durcissement des normes de souscription et d'une hausse des taux de prime. La rentabilité des sociétés d'assurance tend à suivre ce cycle, augmentant dans un marché dur et diminuant dans un marché mou. Ces facteurs pourraient entraîner des fluctuations de nos résultats de souscription et de notre bénéfice net. Bon nombre de ces facteurs sont indépendants de la volonté de la Société. Bon nombre de ces facteurs peuvent également peser sur la rentabilité des sociétés d'assurance spécialisée, notamment les systèmes de réglementation, les nouvelles tendances en matière de litiges en responsabilité civile et de recours collectifs, l'adoption de mesures favorables aux consommateurs concernant les taux de prime ou les procédures de traitement des demandes de règlement, les lois en matière de protection des consommateurs et de la vie privée qui empêchent les assureurs d'évaluer le risque, ou d'autres facteurs étroitement liés à ces risques, comme la notation de crédit. Un ralentissement économique ou une situation politique défavorable dans les territoires où la Société exerce ses activités de souscription ou autres pourraient faire baisser la demande de produits d'assurance spécialisée et les primes des polices.

Risque de ralentissement économique

Les polices d'assurance que nous souscrivons sont exposées à divers risques qui sont susceptibles de s'accroître en cas de ralentissement économique ou de récession ou à l'occasion d'une quelconque perturbation de l'économie. Ces perturbations économiques peuvent donner lieu à une réduction du volume des primes en raison de la baisse des dépenses d'assurance, de la réduction du nombre de mises en chantier, de la baisse des dépenses discrétionnaires ou du ralentissement de la croissance pour les assurés, parmi de nombreuses causes possibles. De tels événements peuvent également donner lieu à une hausse de la charge au titre des sinistres, du fait d'un accès réduit au crédit et d'une augmentation du coût du crédit pour les titulaires de police, de l'insolvabilité des titulaires de police, de l'inflation, de la diminution des dépenses consacrées aux contrôles par les titulaires de police, d'une hausse de la criminalité et d'autres facteurs concernant les titulaires de police. La Société revoit régulièrement ses hypothèses relatives à la tarification afin de s'assurer qu'elles reflètent les derniers sinistres et les changements futurs prévus relatifs à ceux-ci, de même que les conditions du marché. La Société atténue aussi le risque de prix grâce à des employés chevronnés en matière de souscription. La Société a recours à certaines pratiques de gestion des risques, dont la réassurance, ainsi qu'à des techniques de suivi, en plus de revoir régulièrement son portefeuille de risques d'assurance pour apporter les ajustements nécessaires afin de s'assurer que les expositions respectent les seuils de tolérance appropriés.

Notre portefeuille de placements est par ailleurs sensible à la volatilité des conditions économiques. Les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, des taux de change, de l'inflation et d'autres variations des prix du marché peuvent donner lieu à des pertes réalisées ou latentes. La hausse des taux d'intérêt entraîne généralement, au sein de notre portefeuille de titres à revenu fixe, des pertes liées à la valeur de marché pendant des années, le temps que les obligations arrivent à échéance et soient remplacées par des titres offrant un rendement supérieur. Une récession ou tout autre ralentissement économique peut également donner lieu à des pertes de placement, en raison des variations des prix du marché des titres détenus, toutes catégories d'actifs ou événements de crédit confondus. Pour d'autres précisions sur la gestion de ce risque, se reporter à la note 22.2, Risque de crédit, et à la note 22.4, Risque de marché, des états financiers consolidés.

Risque d'inflation

La remontée des taux d'inflation au cours des 18 derniers mois pourrait représenter le début d'une période prolongée d'inflation élevée ou de stagflation. Les coûts liés aux sinistres à l'égard des polices d'assurance que nous vendons sont soumis à l'inflation, ce qui peut faire augmenter le coût nécessaire pour remplir nos obligations en vertu de ces polices, que ces obligations concernent de nouveaux sinistres ou des provisions pour sinistres impayés. De tels mécanismes inflationnistes peuvent être généralisés et correspondre à une inflation touchant l'économie en général, ou ne concerner qu'une partie de nos activités, par exemple dans le cas d'une inflation des coûts de construction ou de tendances en matière de litiges en responsabilité civile et de recours collectifs. L'inflation peut entraîner une hausse du coût de réassurance, ou une hausse des coûts nécessaires pour exploiter notre entreprise, comme une hausse des salaires, des loyers, des coûts des services publics ou d'autres charges. Le rendement de nos placements pourrait ne pas croître au même rythme que les sinistres et les autres charges du fait de l'inflation. La Société revoit régulièrement ses hypothèses relatives à la tarification afin de s'assurer qu'elles reflètent les derniers sinistres et les autres charges. Cependant, si les mécanismes du marché dans le secteur fortement concurrentiel de l'assurance nous empêchent de répercuter l'intégralité de la hausse des coûts sur nos clients, ou si les stratégies mises en place pour atténuer les risques sont inadéquates ou inopportunes, cela pourrait mener à une détérioration de nos résultats d'exploitation ou de notre situation financière.

Dépendance à l'égard des partenaires de distribution, des fournisseurs de capacité et des administrateurs de programmes

Trisura Canada distribue ses produits essentiellement par l'intermédiaire d'un réseau de partenaires de distribution, qui vendent également des produits de concurrents et sont libres, sous certaines réserves, de décider de réduire la vente de nos produits ou de cesser de les vendre. Les partenaires de distribution qui ont fait la preuve de leur capacité à vendre des produits d'assurance se livrent une forte concurrence. La diminution du nombre de partenaires de distribution qui choisissent de vendre les produits de la Société pourrait peser lourdement sur le volume des primes et notre rentabilité. Trisura propose des accords de façade à des fournisseurs de capacité désireux de pénétrer certains marchés d'assurance spécialisée. Les fournisseurs de capacité sont soit indépendants, soit sous contrôle commun avec un administrateur de programmes. Un fournisseur de capacité indépendant peut réassurer un ou plusieurs portefeuilles auprès de divers administrateurs de programmes. Un même administrateur de programmes peut gérer un portefeuille unique pour un seul fournisseur de capacité, ou plusieurs portefeuilles pour différents fournisseurs de capacité. D'autres sociétés d'assurance spécialisée sont en concurrence avec Trisura dans ce domaine d'activité. Les fournisseurs de capacité et administrateurs de programmes qui font affaire avec Trisura peuvent choisir de conclure des accords de façade avec ses concurrents, ou mettre fin aux accords de façade conclus avec Trisura parce qu'ils n'ont plus besoin de la capacité correspondante ou pour toute autre raison.

La concentration des fournisseurs de capacité pourrait également nuire à la disponibilité de la capacité pour la Société. Une forte baisse des affaires avec l'un de ces partenaires de distribution, fournisseurs de capacité ou administrateurs de programmes pourrait faire perdre des primes à la Société et nous amener à devoir trouver d'autres partenaires pour remplacer les primes perdues. Nous nous efforçons de gérer ces risques en faisant affaire avec un groupe diversifié de partenaires de distribution, de fournisseurs de capacité et d'administrateurs de programmes. De plus, nous entretenons des liens solides avec nos partenaires commerciaux en nous attachant à leur fournir un service d'excellente qualité et à les faire profiter de notre expertise en matière de produits. Lorsque nous accordons une autorité contraignante à nos partenaires de distribution et à nos administrateurs de programmes, nous limitons cette autorité aux lignes directrices convenues en matière de souscription et nous surveillons attentivement les affaires souscrites. Il peut arriver néanmoins que, dans certains cas, l'exercice de cette autorité contraignante donne lieu à des pertes imprévues, qui peuvent avoir une incidence négative importante sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Risque d'assurance

Le risque d'assurance est le risque que le coût total des sinistres et frais de règlement et des charges liées à l'acquisition d'un contrat d'assurance excède les primes reçues à l'égard de ce contrat. Une telle situation pourrait se produire si la fréquence ou la gravité des sinistres sont plus importantes que prévu. Les paragraphes ci-dessous contiennent une description d'autres composantes importantes du risque d'assurance, dont les risques liés aux produits et à l'établissement des prix, à la concentration du risque d'assurance et à l'exposition à des pertes importantes, ainsi qu'à l'estimation des provisions pour sinistres.

Pour d'autres précisions sur le risque d'assurance et la manière dont il est géré, se reporter à la note 2.4, Contrats d'assurance, à la note 14, Primes non acquises, à la note 15, Sinistres impayés et frais de règlement, et à la note 22.1, Risque d'assurance, des états financiers consolidés.

1 – Risque lié aux produits et à l'établissement des prix

Le processus d'établissement des prix repose sur des estimations des coûts des sinistres et des frais de règlement futurs. Notre incapacité à évaluer avec exactitude les risques courus au titre de nos contrats d'assurance et à les tarifier pourrait avoir une incidence négative sur notre rentabilité. À l'inverse, l'établissement de primes trop élevées pourrait nuire à notre compétitivité et à notre croissance. Nous établissons le prix de nos produits en fonction de nombreux facteurs, dont la fréquence et la gravité des sinistres, les taux des frais liés aux gammes de produits, les facteurs de risque spéciaux, les coûts de réassurance, le capital requis pour soutenir la gamme de produits, le revenu de placement gagné sur ce capital, ainsi que le contexte concurrentiel des marchés d'assurance dans lesquels nous offrons nos produits. Les processus d'établissement des prix de la Société visent l'obtention d'un rendement approprié sur le capital investi. Ces facteurs sont examinés et ajustés périodiquement pour tenir compte de la situation actuelle. La Société s'efforce de gérer ce risque au moyen d'une utilisation efficace des politiques et des lignes directrices en matière de souscription, ainsi que d'une sélection des risques rigoureuse. En plus d'exercer une surveillance étroite, la Société révisé les lignes directrices pour tenir compte des nouvelles tendances. Le risque d'assurance est en outre atténué au moyen d'une gestion efficace des sinistres et des dépenses, ainsi que par le recours à la réassurance. Enfin, les changements technologiques mis en œuvre par nos assurés pourraient modifier le profil des risques couverts par nos polices.

2 – Risque lié à la concentration du risque d'assurance et à l'exposition à des pertes importantes

Le risque de concentration est le risque que les produits d'assurance de la Société soient concentrés à l'égard d'une région, d'un secteur d'activité, d'une catégorie d'affaires ou d'un assuré, ce qui accroîtrait l'exposition de la Société à un événement en particulier ou à une série d'événements liés. La Société pourrait subir des pertes importantes non prévues en cas par exemple de défaillance imprévue d'un important sous-traitant, d'accumulation de nombreux contrats d'assurance ou de réassurance couvrant les mêmes risques, de conjoncture économique défavorable, de litige de masse, d'acte de terrorisme, de catastrophe, naturelle ou d'origine humaine ou de pandémie mondiale. Les changements climatiques peuvent accroître la fréquence ou la gravité des catastrophes naturelles. Nous pourrions par ailleurs subir d'importantes pertes en raison de l'évolution future de l'environnement juridique qui pourrait élargir la portée de la couverture offerte au-delà du risque initialement couvert. Le risque auquel nous sommes exposés pourrait aussi augmenter dans le cas de cyberattaques expressément couvertes par nos polices ou de « couverture silencieuse », lorsque les pertes potentielles ne sont ni expressément prévues, ni expressément exclues par le libellé de la police. En outre, nous pourrions ne pas pouvoir appliquer certaines exclusions. Si nous décelons une éventuelle perte importante ou une concentration de pertes, nous pourrions devoir augmenter les provisions, ce qui pourrait réduire le bénéfice de la période visée. Nous nous efforçons d'atténuer ce risque en utilisant des techniques de suivi et de modélisation du degré de concentration et d'accumulation des risques et en achetant de la réassurance. Nous apportons par la suite les ajustements nécessaires pour maintenir notre exposition à ces risques dans les limites établies. La gestion active des programmes de réassurance et des garanties connexes de la Société est aussi importante pour s'assurer que l'exposition nette aux sinistres respecte la tolérance au risque de la Société.

3 – Estimation des provisions pour sinistres

Le passif au titre des sinistres impayés et frais de règlement représente une estimation du coût définitif de tous les sinistres survenus, mais non payés, à la date de l'état de la situation financière. Le processus de constitution de provisions utilisé pour déterminer les futurs paiements au titre des sinistres et frais de règlement prend en considération les estimations individuelles des paiements au titre des sinistres et frais de règlement relativement aux sinistres déclarés en suspens ainsi que les provisions au titre de ces estimations et les paiements au titre des sinistres et frais de règlement liés aux sinistres survenus, mais non déclarés. Dans certains cas, des provisions supplémentaires sont établies pour prendre en compte la valeur temps de l'argent au moyen de taux d'actualisation fondés sur le revenu de placement prévu des actifs soutenant ce passif. La Société a recours à des actuaires qualifiés dans le cadre de son processus de constitution de provisions.

L'estimation des sinistres impayés et frais de règlement est fondée sur une série de techniques actuarielles. En général, ces techniques prennent en considération des facteurs d'évolution des sinistres et les schémas de paiement. Elles requièrent l'utilisation d'hypothèses relatives à l'évolution des sinistres et frais de règlement, aux taux futurs de fréquence et de gravité des sinistres, à l'inflation des sinistres, au niveau de fraude dans le secteur de l'assurance, aux schémas de paiement et aux recouvrements auprès des réassureurs, compte tenu de la nature des polices d'assurance. La plupart de ces facteurs ne sont pas directement quantifiables, surtout prospectivement, et leur incidence et celle de facteurs inattendus pourraient réduire notre capacité de bien évaluer les provisions nécessaires pour les contrats que nous souscrivons. En général, le délai nécessaire pour le règlement définitif des sinistres fait augmenter l'incertitude liée à l'estimation du coût définitif de ces sinistres et frais de règlement. L'estimation des sinistres peut être particulièrement incertaine dans les gammes de produits à liquidation lente, pour lesquelles l'information est généralement dévoilée progressivement. Pour les activités de réassurance, l'incertitude liée aux estimations peut être encore plus grande en raison du délai nécessaire pour obtenir les renseignements auprès des assureurs cédants, ainsi que de la diversité des pratiques en matière de constitution des provisions utilisées par les assureurs cédants. Dans certains cas, des marges actuarielles explicites sont incluses dans les provisions pour tenir compte de la nature incertaine des estimations, ainsi que d'une détérioration possible des résultats par rapport aux attentes en matière de matérialisation des sinistres, de taux de rendement des placements et de recouvrabilité des soldes de réassurance. Les provisions au titre des sinistres impayés et frais de règlement sont examinées régulièrement et évaluées à la lumière des nouveaux résultats enregistrés relativement aux sinistres et des changements de circonstances. Cependant, bien que la direction de la Société soit d'avis que nos niveaux généraux de provisions sont, à la date des états financiers, suffisants pour remplir nos obligations aux termes des contrats en vigueur, les sinistres réels pourraient différer, dans certains cas sensiblement, des provisions indiquées dans les états financiers de la Société. Si les provisions se révélaient insuffisantes, la Société devrait les augmenter et comptabiliser une charge en résultat.

Disponibilité et coût de la réassurance

Nous avons des ententes de réassurance avec un certain nombre de réassureurs. Une diminution de la disponibilité de la réassurance ou une augmentation du coût de la réassurance pourrait entraîner une hausse des coûts ou influencer de manière significative sur le volume de nos activités de souscription. Rien ne peut garantir qu'un événement futur ne donnera pas lieu à une insuffisance de la capacité de réassurance pour les catégories de produits que nous souscrivons.

Capacité à recouvrer les montants à recevoir des réassureurs

Dans le cours normal des activités, la Société a recours à la réassurance pour réduire son exposition à tout sinistre ou événement en vertu des polices que nous émettons. La réassurance est aussi un élément essentiel du modèle d'entité de façade hybride de Trisura. La réassurance ne libère pas la Société de ses obligations envers les titulaires de police. La Société est ultimement exposée au risque lié aux limites de couverture prévue aux termes des polices d'assurance qu'elle souscrit, qu'elle ait ou non transféré une partie de cette exposition à des réassureurs. Si un réassureur refuse ou n'est pas en mesure de respecter ses obligations, la Société n'a pas le droit d'appliquer une réduction correspondante à ses obligations en matière de règlement des sinistres.

L'impossibilité pour la Société de recouvrer un montant de réassurance qui lui serait dû en vertu des ententes qu'elle a conclues pourrait avoir une incidence négative significative sur notre situation financière. La Société a élaboré une politique de gestion des risques de réassurance afin de gérer le risque de crédit lié aux montants à recouvrer auprès de réassureurs; cette politique précise notamment les critères à remplir pour faire appel à des réassureurs agréés, les notations minimales et les limites de concentration. Lorsque la Société a recours à un réassureur non agréé ou non noté, une garantie convenue entre les deux parties est utilisée pour gérer le risque de crédit.

Pour d'autres précisions sur la réassurance et la gestion par la Société des montants recouvrables auprès des réassureurs, se reporter à la note 8, Réassurance, et à la note 22.2, Risque de crédit, des états financiers consolidés.

Risque financier

Les éléments importants du risque financier sont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et les autres risques de prix comme le risque sur actions). Les notes annexes aux états financiers consolidés de la Société fournissent d'autres précisions sur ces risques et sur la façon dont nous les surveillons et les contrôlons. Si ces risques se manifestent, ils pourraient avoir une incidence négative significative sur les activités, la situation financière et la performance de la Société.

1 – Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait la Société à subir une perte financière. Le risque de crédit découle principalement des placements dans des obligations et des titres à court terme, et des soldes à recevoir des courtiers d'assurance et des réassureurs. Les concentrations du risque de crédit découlent de l'exposition à un débiteur unique, à un groupe de débiteurs liés ou à un groupe de débiteurs partageant des caractéristiques de risque similaires, notamment parce qu'ils exercent leurs activités dans les mêmes secteurs ou dans des secteurs similaires. En ce qui concerne les primes à recevoir, la Société fait appel à des courtiers d'assurance, à des agents généraux directeurs et à des administrateurs de programmes à titre d'intermédiaires pour la distribution de ses produits, et est par conséquent assujettie au risque que ces agents ne remettent pas les primes qu'ils ont perçues en son nom. Au sujet du risque de crédit lié aux sommes à recouvrer en vertu de contrats de réassurance, se reporter à la rubrique « Capacité à recouvrer les montants à recevoir des réassureurs ». Nos politiques de placement permettent d'atténuer le risque de crédit en prévoyant notamment des exigences relatives aux types de placements permis, à la qualité de crédit, ainsi qu'à la taille et à la durée des placements. La direction surveille la qualité de crédit de façon continue. En ce qui concerne les primes à recevoir, la Société surveille les débiteurs et fait le suivi de tous les montants en souffrance pour s'assurer que des ententes de recouvrement satisfaisantes sont en place. Pour d'autres précisions sur la gestion du risque de crédit, se reporter à la note 22.2, Risque de crédit, des états financiers consolidés.

2 – Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier. De façon générale, les passifs financiers de la Société sont réglés par la remise de trésorerie à même les flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation pour satisfaire à ses besoins en matière de liquidités, qui correspondent essentiellement aux charges d'exploitation ainsi qu'aux paiements au titre des sinistres et frais de règlement. Du fait de leur nature, l'échéancier et le montant des paiements au titre des sinistres et frais de règlement sont assujettis à une grande incertitude et doivent être estimés par des actuaires. Même si la Société a conclu des traités de réassurance en vertu desquels une tranche des règlements peut être recouvrée, notamment en les portant en réduction des primes à payer aux réassureurs, de tels recouvrements ne surviennent qu'une fois les paiements versés, ce qui peut prendre plusieurs mois. Par conséquent, la Société doit avoir accès à des liquidités suffisantes pour financer les montants bruts à payer, au besoin. La Société donne périodiquement des actifs en garantie en vertu de contrats de fiducie d'assurance et de réassurance, de sorte que ces actifs ne sont pas immédiatement disponibles pour les besoins généraux de la Société. Pour gérer ses besoins en liquidités, la Société conserve une partie de ses actifs sous forme de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et détient un portefeuille de placements très liquides assortis de notations élevées. La politique de placement de la Société énonce les critères à respecter en matière de qualité de crédit, ainsi que les limites acceptables pour l'exposition à un seul émetteur. Pour d'autres précisions sur la gestion du risque de liquidité, se reporter à la note 22.3, Risque de liquidité, des états financiers consolidés.

3 – Risque de marché

L'exposition au risque de marché découle des activités commerciales que nous exerçons, notamment des opérations de placement consistant à acheter ou à vendre des instruments financiers. Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché, qui seraient dues par exemple à la situation des marchés des capitaux, à la conjoncture économique en général ou à la situation politique. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et les autres risques de prix, comme le risque sur actions. Pour d'autres précisions sur la gestion de ce risque de marché, se reporter à la note 22.4, Risque de marché, des états financiers consolidés.

i) Risque de change

Le risque de change correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des taux de change. Étant donné qu'elle exerce ses activités aux États-Unis et au Canada, la Société est exposée au risque de change découlant des fluctuations des taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain. La Société est également exposée au risque de change du fait de ses placements dans des activités canadiennes libellés en dollars américains. Les positions de change de la Société sont passées en revue sur une base régulière, et la Société peut utiliser des dérivés pour gérer les risques de change.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque de perte financière découlant de variations des taux d'intérêt. Les obligations et les actions privilégiées sont assujetties au risque de taux d'intérêt, même si, dans le cas des obligations, dans la mesure où elles sont détenues jusqu'à l'échéance, le risque est limité au fait que le rendement du réinvestissement diffère du rendement initial jusqu'à l'échéance. La variation de la juste valeur des obligations est généralement inversement proportionnelle aux variations des taux d'intérêt du marché, ce qui a une incidence plus marquée sur les obligations de longue durée. Le solde des sinistres impayés de la Société est aussi assujéti au risque de taux d'intérêt, ce qui procure généralement à la Société une couverture naturelle contre le risque de taux d'intérêt lié au portefeuille d'actifs. La Société gère son risque de taux d'intérêt au moyen de sa politique de placement, qui tient compte de la durée moyenne des obligations, ainsi qu'au moyen de ses processus d'appariement des actifs et des passifs.

iii) Risque sur actions

Le risque sur actions correspond à l'incertitude liée à l'évaluation des actifs en raison des fluctuations des marchés boursiers. La Société gère et atténue son exposition au risque sur actions au moyen de sa politique de placement, qui fixe les expositions maximales aux titres de capitaux propres à l'échelle du portefeuille et par émetteur et qui exige une diversification des secteurs d'activité.

Cybersécurité

Nos systèmes de technologies de l'information pourraient être la cible d'une attaque cyberterroriste visant à obtenir un accès non autorisé à nos renseignements commerciaux de nature exclusive, dans un but de destruction de données ou de mise hors service, de détérioration ou de sabotage de nos systèmes, souvent au moyen de logiciels malveillants, de piratage psychologique et de cyberattaques ou par d'autres moyens, lesquels pourraient provenir de nombreuses sources à l'interne ou de tiers inconnus. Si nos systèmes informatiques sont compromis, ne fonctionnent pas ou sont désactivés, cela pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos perspectives d'affaires, notre situation financière ou nos résultats d'exploitation. De plus, si nos systèmes informatiques sont compromis et que des renseignements permettant d'identifier une personne sont divulgués, nous pourrions nous voir imposer des obligations d'information réglementaires susceptibles de causer une importante atteinte à notre réputation ou de nous exposer à un litige. Nous nous efforçons d'atténuer ce risque au moyen du renforcement de la sécurité et de la surveillance des réseaux, d'évaluations de la vulnérabilité menées par des tiers, de la formation et de la sensibilisation du personnel, de sauvegardes des données, de l'élaboration de plans de reprise après catastrophe, et de planification en cas d'atteinte à la vie privée.

Notations

Les agences de notation évaluent notre capacité à respecter nos obligations financières et, dans le cas de nos filiales d'assurance, notre capacité à payer les sinistres. Les notations sont soumises périodiquement à un examen fondé notamment sur des modèles d'évaluation de la suffisance du capital exclusifs et peuvent être révisées ou retirées à tout moment. Les notations de A.M. Best sont accordées en fonction de l'intérêt des titulaires de police et des agences d'assurance; elles ne sont pas conçues pour protéger les investisseurs et ne sauraient être considérées comme une recommandation d'achat, de conservation ou de vente de titres. Ces notations jouent un rôle important dans l'établissement et le maintien de notre position concurrentielle sur le marché de l'assurance spécialisée, notamment en ce qui concerne l'assurance commerciale. A.M. Best a accordé aux entités de Trisura une notation de A- (excellent) avec une perspective stable pour la solidité financière. En mars 2021, DBRS Morningstar a attribué une notation de solidité financière de A (faible) à Trisura Canada et à Trisura États-Unis et une notation d'émetteur de BBB à Trisura Group Ltd.

Rien ne garantit que nous serons en mesure de conserver ces notations. Une détérioration de ces notations nuirait probablement à nos activités du fait que certains titulaires de polices déjà clients ou potentiellement clients pourraient se tourner vers d'autres sociétés affichant de meilleures notations et que certaines sociétés de courtage avec lesquelles nous faisons actuellement affaire pourraient choisir de travailler avec un assureur mieux noté. Une révision à la baisse de notre notation d'émetteur pourrait entraîner une hausse significative de notre coût d'emprunt, nuire à notre capacité à mobiliser des capitaux ou encore, accroître le coût du capital mobilisé.

Risques liés aux pandémies, aux épidémies et à d'autres cas d'urgence sanitaire, y compris la COVID-19

Une pandémie, actuelle ou future, une épidémie et des maladies infectieuses comme la COVID-19 (y compris l'apparition et la propagation de nouveaux variants) pourraient avoir une incidence négative importante sur l'économie, notre capacité d'exercer nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation. La nature et l'ampleur des répercussions de tels événements sont hautement incertaines et difficiles à prévoir. Rien ne garantit que les stratégies mises en place par la Société ou les gouvernements pour faire face à ces risques atténueront les effets néfastes liés à une épidémie.

Étant donné la nature persistante et instable de la COVID-19, il demeure difficile de prédire les répercussions que celle-ci aura, y compris les mesures prises pour y faire face, sur l'économie mondiale et sur la Société. La nature et l'ampleur de ces répercussions dépendront de l'évolution de la situation, laquelle est hautement incertaine et difficile à prévoir. Il est possible que de nouveaux variants du virus de la COVID-19, potentiellement plus graves, fassent leur apparition, que de nouvelles mesures soient prises pour lutter contre la propagation de la COVID-19, comme le retour de certaines mesures obligatoires ou la mise en place de nouvelles restrictions, ou encore que la situation concernant le rythme, la distribution, le degré d'acceptation et l'efficacité des vaccins évolue. Ces faits nouveaux pourraient avoir des effets défavorables significatifs sur nos actifs, nos liquidités et notre situation financière, ainsi que sur les résultats d'exploitation de notre société d'assurance, étant donné leurs répercussions sur l'économie et sur les marchés des capitaux mondiaux. Rien ne garantit que les stratégies visant à faire face à ces risques atténueront les effets néfastes liés à la COVID-19 ou à d'autres pandémies, épidémies ou crises sanitaires.

Publicité négative visant le secteur de l'assurance spécialisée

Bon nombre des produits et services de la Société sont destinés finalement à des consommateurs individuels. De temps à autre, des groupes de défense des consommateurs ou les médias attirent l'attention sur les produits et services d'assurance spécialisée ou sur la Société, exposant ainsi périodiquement celle-ci et le secteur de l'assurance spécialisée à de la publicité négative. Cette publicité négative peut à son tour entraîner un accroissement des examens approfondis réglementaires et juridiques des pratiques du secteur de l'assurance spécialisée, ainsi que des poursuites judiciaires. De telles conséquences risquent de faire augmenter les coûts d'exploitation de la Société, de peser sur sa rentabilité en nuisant à notre capacité de commercialiser nos produits et services et d'alourdir le fardeau de la réglementation là où la Société exerce ses activités.

Dépendance à l'égard des membres du personnel clé et maintien en poste des talents

Le succès de la Société repose sur les efforts personnels de la haute direction. La perte des services de ces membres du personnel clé pourrait avoir des répercussions négatives significatives sur les activités de la Société. Par ailleurs, la poursuite de la croissance de la Société dépend de sa capacité à attirer et à maintenir en poste des membres de la direction et des employés qualifiés, ainsi que de la capacité de ces membres du personnel clé à gérer la croissance de la Société. Les coûts et la concurrence sont élevés pour recruter et retenir des employés compétents. L'incapacité de la Société à maintenir en poste, à embaucher, à former ou à intégrer des employés et des sous-traitants qualifiés pourrait nous empêcher de maintenir et de développer notre entreprise. Parmi les membres du personnel clé, certains n'ont pas signé de clause de non-concurrence. Si ces employés devaient quitter la Société pour devenir des concurrents de celle-ci ou choisir de consacrer une part importante de leur temps à d'autres activités commerciales, cela pourrait avoir une incidence négative significative sur les activités, la situation financière et la performance de la Société. Les stratégies auxquelles la Société a recours pour gérer ce risque sont notamment la planification de la relève pour les employés clés, les sondages sur l'engagement des employés et la révision de la rémunération par des tiers.

Risque lié aux litiges

Dans le cours normal des activités, la Société peut faire l'objet de réclamations et de litiges pour des allégations d'erreurs ou d'omissions dans la souscription d'assurances spécialisées et le traitement des sinistres. La souscription d'assurances spécialisées et le traitement de demandes d'indemnités mettent en jeu des sommes importantes. La possibilité qu'il soit allégué dans ces réclamations pour négligence que la Société est responsable de la totalité ou d'une partie des sommes en cause pourrait inciter les demandeurs à chercher à obtenir d'importants dommages-intérêts et entraîner des coûts élevés pour assurer notre défense. Les réclamations pour négligence déposées contre la Société peuvent porter, par exemple, sur des erreurs ou des omissions ou encore des actes répréhensibles délibérés commis par des employés ou des agents de la Société dans le cadre de règlements de sinistres, de la souscription d'assurance, du traitement des plaintes de clients, d'une communication inappropriée et inadéquate aux clients des ententes relatives aux frais d'assureur, ou de la gestion des fonds que nous détenons en fiducie pour nos clients. Il n'est pas toujours possible de prévenir ou de détecter ces erreurs et omissions, et les précautions prises par la Société peuvent ne pas être efficaces dans certains cas. En dehors des litiges relatifs à nos polices d'assurance, nous pouvons également être visés par des litiges généraux et des litiges commerciaux. Si ces risques se manifestent, ils pourraient avoir une incidence négative significative sur les activités, la situation financière et la performance de la Société. En outre, un litige pourrait ternir la réputation de la Société ou détourner des ressources de la direction qui auraient pu être affectées à l'exploitation de notre entreprise.

Société de portefeuille

Trisura Group Ltd. est une société de portefeuille dont les éléments d'actif significatifs consistent principalement en des participations dans nos filiales en exploitation. Par conséquent, nous dépendons des distributions et d'autres paiements à recevoir de nos sociétés en exploitation pour obtenir les fonds nécessaires au respect des obligations financières de la société de portefeuille. Nos sociétés en exploitation sont distinctes de Trisura Group Ltd. sur le plan juridique; la capacité de certaines d'entre elles à verser des dividendes et des distributions, ou à mettre autrement des fonds à la disposition de Trisura Group Ltd. pourrait, actuellement ou dans le futur, être limitée conformément aux lois locales, aux exigences réglementaires et aux ententes contractuelles de ces entreprises, y compris les ententes qui régissent les arrangements de financement des entreprises. Nos sociétés en exploitation sont généralement tenues de remplir leurs obligations envers les titulaires de police et autres obligations avant de pouvoir verser des distributions à Trisura Group Ltd.

Conséquences négatives des modifications réglementaires

Le secteur de l'assurance spécialisée étant fortement réglementé, une modification apportée à la réglementation de ce secteur dans un territoire où nous exerçons nos activités, ou une réglementation accrue, peut avoir une incidence importante sur les activités et les résultats financiers de la Société. La Société est assujettie aux lois, aux règles et aux règlements en vigueur dans les territoires où elle exerce ses activités, soit au Canada, aux États-Unis et à la Barbade. Ces lois, règles et règlements régissent de nombreux aspects de nos activités, dont les actifs dans lesquels nous pouvons investir, les niveaux de capitaux et de surplus d'apport ainsi que les normes de solvabilité que nous devons respecter, et le montant des dividendes que nous pouvons déclarer et payer. La modification de ces lois, règles et règlements est difficile à prévoir; or, une telle modification pourrait avoir une incidence négative significative sur les activités, les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société. De plus, il est possible que des lois, règles ou règlements plus restrictifs encore soient adoptés dans l'avenir, ce qui augmenterait la difficulté de s'y conformer ou les coûts connexes. Trisura Canada est régie par le BSIF, de même que par d'autres organismes de réglementation provinciaux dans les provinces où elle exerce ses activités. Trisura États-Unis est régie par le Department of Insurance de l'Oklahoma, ainsi que les organismes de réglementation des autres États dans lesquels elle exerce ses activités. Trisura International est régie par la Financial Services Commission de la Barbade. Chacun de ces organismes de réglementation dispose de pouvoirs généraux de surveillance et de réglementation concernant les permis, les exigences de capitaux de solvabilité, les placements, les dividendes, la gouvernance d'entreprise, les exigences relatives aux membres du personnel clé, les règles de conduite, les examens périodiques et les exigences en matière de présentation de l'information financière. Les organismes de réglementation ont l'autorité nécessaire pour prendre des mesures d'application et imposer des sanctions, notamment en interdisant à une entité réglementée d'entreprendre une action ou en lui enjoignant de prendre les mesures correctives nécessaires, en donnant des amendes ou des avis de cotisation et en retirant leur autorisation. Dans certaines circonstances, les organismes de réglementation peuvent prendre le contrôle d'une société d'assurance ou de réassurance réglementée. Rien ne garantit que, dans certaines circonstances, ces organismes de réglementation ne prendront pas de telles mesures à l'encontre de Trisura Canada, de Trisura États-Unis ou de Trisura International, ce qui pourrait avoir une incidence négative significative sur les activités, la situation financière et la performance de la Société.

Restrictions en matière de changement de contrôle figurant dans les lois des États-Unis en matière d'assurance

Les lois de l'État de l'Oklahoma, où Trisura États-Unis est domiciliée, exigent que tout changement de contrôle d'une société d'assurance ait préalablement été autorisé par le Department of Insurance de l'Oklahoma. On entend par « contrôle » le fait qu'une entité ait le pouvoir d'orienter, directement ou indirectement, les décisions de gestion et les politiques d'une société d'assurance réglementée, parce qu'elle détient des titres avec droit de vote, par voie de contrat ou autrement. Le contrôle est présumé exister lorsque l'entité détient, directement ou indirectement, au moins 10 % des titres avec droit de vote d'une société d'assurance domiciliée en Oklahoma ou d'une entité exerçant un contrôle sur une société d'assurance domiciliée en Oklahoma. Toute personne désireuse d'acquérir le « contrôle » de la Société devrait au préalable obtenir l'autorisation du Department of Insurance de l'Oklahoma ou déposer les avis de non-responsabilité appropriés. Ces lois pourraient décourager d'éventuelles propositions d'acquisition et retarder ou empêcher un changement de contrôle de la Société, y compris par voie de transactions (plus particulièrement de transactions spontanées), que pourrait envisager une partie ou la totalité de nos actionnaires.

Contraintes réglementaires à l'utilisation d'accords de façade

Trisura conclut des accords en vertu desquels elle autorise que son statut de titulaire de permis soit utilisé en partenariat avec des réassureurs de grande qualité disposant de garanties, afin d'émettre des polices d'assurance établies par des administrateurs de programmes ou des courtiers. L'administrateur de programme souscrit les polices (en respectant les taux et les modèles de police convenus entre Trisura et ses réassureurs) et administre les affaires, tandis que les réassureurs réassurent une part importante des risques. Il s'agit de ce qu'on appelle un accord « de façade » hybride. Dans certains cas, la totalité du risque d'assurance est cédée. Trisura reçoit une commission et partage sa quote-part des bénéfices ou des pertes liées aux affaires qu'elle souscrit avec les réassureurs. Certains organismes de réglementation des assurances pourraient s'opposer aux accords de façade conclus par Trisura.

Malgré les restrictions que les lois étatiques imposent aux assureurs cédants, la loi intitulée *Non-admitted and Reinsurance Reform Act* contenue dans la loi des États-Unis intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* (la « Loi NRRRA ») prévoit que toutes les lois d'un État qui n'est pas l'État de résidence d'un assureur cédant (sauf celles qui ont trait aux impôts et aux cotisations à l'égard des assureurs ou des revenus d'assurance) ne s'appliquent pas dans la mesure où les lois de l'État de résidence sont par ailleurs appliquées aux contrats de réassurance des assureurs cédants non résidents. La Loi NRRRA confère principalement à l'État de résidence du réassureur le pouvoir de réglementer la solvabilité financière du réassureur et exige qu'un crédit pour réassurance soit comptabilisé pour une société cédante non résidente si l'État de résidence de la société cédante le permet. Un organisme étatique de réglementation des assurances pourrait ne pas considérer que la Loi NRRRA l'emporte sur sa conclusion voulant qu'un réassureur non autorisé doit obtenir une licence ou qu'une loi interdise à Trisura de conclure un accord de façade. Toutefois, une telle conclusion ou une incompatibilité entre les lois d'un État et la Loi NRRRA pourrait engendrer une incertitude réglementaire quant aux activités de façade de Trisura, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur nos activités, notre situation financière, nos résultats d'exploitation et nos perspectives.

Acquisitions futures

Un élément de la stratégie de croissance de la Société consiste en la recherche d'occasions d'acquisitions. Nous faisons face à la concurrence pour les acquisitions, y compris de la part de nos concurrents, dont plusieurs disposent de ressources financières supérieures aux nôtres. Rien ne garantit que nous mènerons à terme des acquisitions. En outre, les acquisitions futures comporteront vraisemblablement certains ou l'ensemble des risques suivants, qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur les activités, la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société : la difficulté d'intégrer les activités et le personnel acquis à nos activités existantes; la perturbation potentielle de nos activités existantes; le détournement des ressources, y compris le temps et l'attention de la direction de la Société; la difficulté de gérer la croissance d'une plus grande organisation; le risque de ne pas obtenir les avantages attendus; le risque de pénétrer des marchés dans lesquels nous n'avons pas beaucoup d'expérience; le risque de devenir partie à des conflits de travail ou à des différends ou des litiges commerciaux ou réglementaires liés à la nouvelle entreprise; le risque de prendre en charge des obligations, notamment en matière d'environnement, liées à l'entreprise acquise; et le risque d'un changement de contrôle découlant d'une acquisition qui ouvre des droits de tiers ou d'organismes d'État prévus dans des contrats conclus avec l'entreprise en exploitation qui est en voie d'être acquise ou prévus par des autorisations qu'elle détient. Il se peut que les contrôles diligents menés à l'égard de l'entreprise en voie d'être acquise ne révèlent pas tous les risques significatifs ou ne décèlent pas l'élément déclencheur d'un changement de contrôle que contiendrait une autorisation ou un contrat significatif, ou qu'une contrepartie contractuelle ou un organisme d'État donne à une telle clause une interprétation différente de la nôtre, ce qui provoquerait un différend.

Incapacité de générer suffisamment de liquidités pour assurer le service de la dette existante

La capacité de la Société de rembourser le capital et les intérêts sur l'encours de notre dette dépendra de sa performance financière future et sa capacité de générer des liquidités dépendra de nombreux facteurs, dont certains peuvent être indépendants de sa volonté, comme le contexte économique, financier et réglementaire général. Si la Société ne peut pas générer suffisamment de flux de trésorerie dans l'avenir pour assurer le service de sa dette ou si elle ne peut pas renouveler la facilité de crédit ou tout autre emprunt selon les modalités existantes, elle pourrait être obligée de refinancer sa dette, d'obtenir un financement supplémentaire (selon des modalités qui pourraient être moins avantageuses que celles qui s'appliquent à l'heure actuelle) ou de vendre des actifs. La Société pourrait être incapable de mettre ces stratégies en œuvre, ou de le faire selon des modalités satisfaisantes ou en temps opportun. Toute incapacité de la Société de s'acquitter de ses obligations au titre du service de la dette ou de respecter ses clauses restrictives entraînerait un défaut à l'égard de la facilité de crédit ou de tout autre emprunt existant.

Futures exigences en matière de capital

Les futures exigences en matière de capital de la Société seront tributaires de nombreux facteurs, notamment la performance des activités canadiennes, la poursuite du développement de nos activités américaines, l'état de la concurrence, et les exigences des organismes de réglementation et des agences de notation. Rien ne garantit que du financement sera disponible pour la Société, ni qu'il le sera selon des modalités acceptables. Les mesures visant à réduire l'inflation, dont la hausse des taux d'intérêt, augmentent notre coût d'emprunt, ce qui peut à son tour nous empêcher d'obtenir facilement du financement à des conditions favorables. La mobilisation de fonds supplémentaires au moyen de l'émission de titres de capitaux propres pourrait avoir un effet dilutif pour nos actionnaires existants. Si elle ne dispose pas de fonds suffisants, la Société pourrait être obligée de retarder, de réduire ou d'abandonner ses plans de croissance. L'incapacité d'obtenir du financement ou une aide financière similaire pourrait avoir un effet défavorable significatif sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Volatilité potentielle du cours des actions ordinaires

Le cours des actions ordinaires pourrait être volatil et fluctuer considérablement en raison de nombreux facteurs, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Société, y compris, sans s'y limiter, les facteurs suivants : i) les fluctuations réelles ou prévues des résultats d'exploitation trimestriels de la Société; ii) les changements dans les estimations concernant la performance financière future de la Société; iii) les recommandations des analystes de recherche en valeurs mobilières; iv) les changements dans le rendement économique ou la valeur de marché des titres d'autres émetteurs que les investisseurs jugent comparables à ceux de la Société; v) l'arrivée ou le départ de membres de notre haute direction et d'autres membres clés du personnel; vi) les ventes, réelles ou prévues, d'actions ordinaires additionnelles; vii) les acquisitions, regroupements d'entreprises, partenariats stratégiques, coentreprises ou engagements en capital d'importance touchant la Société ou ses concurrents; viii) la modification réelle ou éventuelle de lois, de règles ou de règlements applicables à nos activités; ix) l'état général des marchés des valeurs mobilières; x) des changements et l'évolution de la conjoncture économique, politique ou sociale, y compris ceux liés à la pandémie mondiale et à l'interruption de l'activité économique mondiale; xi) l'importance et la liquidité du marché pour la négociation des actions ordinaires; xii) les nouvelles concernant les tendances, les préoccupations, les progrès technologiques, l'évolution de la concurrence, les changements dans la réglementation et d'autres questions connexes relatives à notre secteur ou à nos marchés cibles; et xiii) la concrétisation d'autres risques décrits dans cette rubrique.

Dans le passé, les marchés des capitaux ont connu d'importantes variations de cours et de volume qui ont particulièrement influé sur le cours des titres de capitaux propres d'entités ouvertes et qui, dans de nombreux cas, n'avaient aucun rapport avec la performance opérationnelle, la valeur des actifs sous-jacents ou les perspectives de ces entités. Par conséquent, le cours des actions ordinaires pourrait diminuer même si les résultats d'exploitation, la valeur des actifs sous-jacents ou les perspectives de la Société ne changent pas. De plus, ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs connexes, pourraient entraîner une baisse de la valeur des actifs qui ne serait pas considérée comme temporaire, ce qui pourrait entraîner des pertes de valeur. Par ailleurs, certains investisseurs institutionnels pourraient prendre leurs décisions d'investissement après avoir analysé les pratiques et la performance de la Société en matière d'environnement, de gouvernance et de responsabilité sociale par rapport à leurs propres lignes directrices et critères en matière d'investissement et, si la Société ne respecte pas ces critères, ces investisseurs pourraient limiter leurs placements dans les actions ordinaires de celle-ci ou s'abstenir de faire de tels placements, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur le cours des actions ordinaires. Rien ne garantit que les cours et les volumes des opérations ne subiront pas de fluctuations. La volatilité et la perturbation soutenues des marchés pendant une période prolongée pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les activités et le cours des actions ordinaires de la Société.

Risque de liquidité lié aux petites sociétés

Trisura est une société relativement petite au chapitre de la capitalisation boursière. Ainsi, le cours des actions ordinaires peut être plus volatil que celui des actions des sociétés de plus grande taille et mieux établies. La fréquence de négociation des actions ordinaires et le volume des opérations effectuées sur celles-ci sont inférieurs à ceux des actions de grandes sociétés. Par conséquent, l'achat ou la vente d'actions ordinaires en temps utile pourrait être plus difficile que l'achat ou la vente d'actions de grandes sociétés sur le marché secondaire. En outre, le nombre de nos actions ordinaires en circulation à tout moment pourrait être relativement peu élevé; ainsi, la vente ou l'achat d'actions ordinaires pourrait avoir une plus grande incidence sur le cours de celles-ci.

Ventes futures d'une part importante du capital social

Les statuts de Trisura, dans leur version modifiée, prévoient que la Société peut émettre un nombre illimité d'actions ordinaires, un nombre illimité d'actions sans droit de vote et un nombre illimité d'actions privilégiées (pouvant être émises en séries), sous réserve des règles de toute bourse de valeurs à la cote de laquelle les titres de Trisura peuvent être inscrits à l'occasion. Toute émission par Trisura d'actions ordinaires, d'actions sans droit de vote ou d'actions privilégiées additionnelles ou d'autres catégories d'actions autorisées dont la conversion ou l'échange donne droit à des actions ordinaires pourrait réduire et diluer le pourcentage de propriété des porteurs existants. Nous ne pouvons prévoir les modalités des placements futurs de nos titres ni l'incidence qu'auront ces placements sur le cours des actions ordinaires. Toute émission d'un pourcentage important de titres de Trisura, ou la perception qu'une telle émission pourrait se produire, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur le cours des actions ordinaires et limiter notre capacité de financer nos activités au moyen d'opérations de mobilisation de capitaux dans l'avenir. Le conseil d'administration a le pouvoir d'émettre des actions sans droit de vote et des actions privilégiées ainsi que de déterminer le prix, la désignation, les droits (y compris les droits de vote et les droits aux dividendes), le rang, les privilèges, les restrictions et les conditions des actions privilégiées, de même que les personnes en faveur de qui les actions sans droit de vote et les actions privilégiées sont émises.

Interruption des activités en raison d'événements catastrophiques non prévisibles

La Société pourrait subir des pertes en raison de la perturbation des activités d'exploitation. Le fonctionnement habituel de nos activités d'exploitation peut être perturbé par des catastrophes d'origine naturelle, comme des ouragans, des vents violents, des tremblements de terre, des tempêtes de grêle, des explosions, de fortes intempéries hivernales et des incendies, par des catastrophes d'origine humaine, comme des hostilités, des actes terroristes, des émeutes, des accidents et des déraillements, par des perturbations subies par nos fournisseurs clés, par exemple, des fournisseurs d'électricité, de services Internet et d'infonuagique, ou par une épidémie ou une pandémie. Certains événements peuvent par ailleurs endommager physiquement les biens de la Société ou toucher notre personnel clé ou nos positions de négociation. La Société dispose de plans de continuité des activités et de plans de reprise après sinistre technologique. Si ces plans ne peuvent être mis en œuvre, sont inefficaces ou ne tiennent pas compte de ces événements, les pertes pourraient augmenter davantage.

Dépendance à l'égard de la technologie

La Société est fortement dépendante de la technologie des systèmes pour traiter des volumes élevés d'opérations et, si la technologie employée était inadéquate ou inappropriée pour soutenir les besoins et les objectifs commerciaux actuels et futurs, notre entreprise en subirait les contrecoûts. Afin d'assurer la capacité de la Société à faire face aux éventuelles défaillances informatiques et à atténuer le risque inhérent à celles-ci, nous avons doté chacune de nos sociétés en exploitation de plans de reprise après sinistre technologique.

Risque lié aux changements climatiques

Nous sommes exposés aux risques physiques associés aux changements climatiques, qui pourraient modifier la fréquence et la gravité d'événements météorologiques extrêmes. Nous sommes également exposés aux risques liés au passage à une économie à plus faibles émissions de carbone, qui pourrait entraîner des variations dans la valeur des actifs de certains secteurs et accroître les risques juridiques et de réputation pour Trisura et ses titulaires de police, du fait de la façon dont leur gestion des risques liés aux changements climatiques sera perçue. La survenance d'un de ces événements pourrait entraîner une hausse de la fréquence ou de la gravité des sinistres assurés, une perturbation de nos activités, une réduction de la valeur de nos placements, des poursuites à l'encontre de Trisura et des atteintes à notre réputation.

Risque lié à des tiers

Nous concluons des accords importants avec des fournisseurs et des partenaires d'affaires qui sont des tiers. Nous comptons par ailleurs sur des fournisseurs de capacité et des administrateurs de programmes. Les tiers sont exposés à des risques dans le cadre de leurs activités. Ils peuvent faire faillite ou connaître des difficultés qui pourraient nuire à leur capacité de fournir des services à Trisura ou les conduire à divulguer des renseignements confidentiels. Nous sommes exposés au risque de défaillance de l'un de ces intervenants, que cette défaillance soit due à une erreur, à une fraude, à un crime, à une absence de conformité avec les exigences réglementaires, au non-respect de politiques internes, à une perturbation des activités ou à toute autre raison. Un ralentissement économique, des perturbations de la chaîne d'approvisionnement et d'autres situations problématiques mondiales sur le plan politique, économique ou social peuvent accroître le risque de défaillance des fournisseurs. Une défaillance du réseau électrique ou téléphonique, des fournisseurs de services Internet ou d'autres services publics dans les régions où l'entreprise exerce ses activités pourrait perturber nos activités et causer une importante atteinte à notre réputation.

Les processus internes que nous avons mis en place pour détecter les situations à risque et atténuer ce risque pourraient ne pas être efficaces dans tous les cas. Il n'est pas toujours possible de repérer et de corriger ces défaillances ou de remplacer les fournisseurs rapidement, ou de le faire dans des conditions économiquement favorables. Notre réputation, notre situation financière et nos résultats d'exploitation pourraient alors en souffrir. En fonction de la durée de la défaillance, nous pourrions également engager des coûts de renonciation importants.

Nous gérons le risque lié à des tiers tout au long de notre relation avec ces tiers, en surveillant et en entretenant de façon continue cette relation, depuis les contrôles diligents jusqu'à la cessation définitive de la relation. Les contrôles diligents et l'entretien continu de la relation sont proportionnels au degré d'importance de chaque relation.

Risque lié à l'utilisation de modèles

Dans le cours de nos activités, nous nous appuyons sur des estimations et nous utilisons des modèles conçus à l'interne ou fournis par des tiers. Ces modèles comportent un degré élevé d'incertitude et s'appuient sur des données historiques, des scénarios et des jugements qui pourraient ne pas correspondre aux conditions futures. Par exemple, nous utilisons des modèles pour estimer la perte maximale probable associée aux activités de cautionnement de contrats et d'assurance biens, soutenir nos décisions d'achat de réassurance, prendre des décisions de placement, procéder à la tarification et déterminer le montant des provisions. Les estimations fournies par les modèles peuvent s'écarter de façon importante de la réalité, ce qui aurait une incidence négative importante sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Risque lié à l'impôt

La Société est assujettie aux impôts sur le revenu et les primes en vigueur dans les territoires où elle exerce ses activités, notamment au Canada, aux États-Unis et à la Barbade. La modification des lois fiscales ou de la manière dont les autorités gouvernementales les interprètent, de façon prospective ou rétrospective, pourrait réduire considérablement notre rentabilité. Les actifs d'impôt différé sont uniquement comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils seront réalisés. Des estimations sont utilisées pour déterminer la valeur du solde des actifs d'impôt différé, selon l'hypothèse que la Société générera un bénéfice imposable au cours des exercices futurs. Des estimations sont utilisées pour déterminer le solde de l'impôt à payer selon les lois fiscales applicables. L'incapacité de la Société d'atteindre la rentabilité prévue pourrait empêcher la réalisation de l'actif d'impôt différé, ce qui aurait une incidence négative importante sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

TRISURA GROUP LTD.

Rapport de gestion pour l'exercice clos en 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et en cas d'indication contraire)

RUBRIQUE 8 – AUTRES RENSEIGNEMENTS

NOTATIONS

La filiale en exploitation réglementée au Canada de Trisura obtient la notation A- (excellent) avec une perspective stable, attribuée par A.M. Best depuis 2012. La filiale en exploitation réglementée aux États-Unis de Trisura a obtenu la notation A- (excellent) avec une perspective stable de A.M. Best en septembre 2017. Au 31 décembre 2022, toutes les filiales en exploitation réglementées de Trisura obtiennent la notation A- (excellent), qui a été encore confirmée, avec une perspective stable, par A.M. Best en janvier 2023. En s'appuyant sur le bilan consolidé de la Société, A.M. Best a relevé la catégorie de taille financière des entités de Trisura pour la faire passer de la catégorie VIII à la catégorie IX (capital de 250 M\$ US à 500 M\$ US) en décembre 2021.

En novembre 2022, DBRS Morningstar a confirmé la notation A (faible) pour les principales filiales en exploitation de Trisura et une notation d'émetteur de BBB pour Trisura Group Ltd., ainsi qu'une notation relative aux billets non garantis de premier rang BBB, avec une tendance positive, pour les billets en circulation de la Société.

SOMMAIRE DES FLUX DE TRÉSORERIE

Tableau 8.1

	T4 2022	T4 2021	Variation (\$)	2022	2021	Variation (\$)
Bénéfice net provenant des activités d'exploitation	(40 340)	10 295	(50 635)	24 651	62 559	(37 908)
Éléments sans effet sur la trésorerie	(65)	5 559	(5 624)	2 872	21 579	(18 707)
Variation du fonds de roulement, compte tenu de la réduction de valeur des montants à recouvrer au titre de la réassurance	96 831	113 822	(16 991)	167 236	244 047	(76 811)
Profits réalisés	(3 087)	(2 261)	(826)	(10 066)	(4 096)	(5 970)
Impôt sur le résultat payé	(2 272)	(4 537)	2 265	(31 101)	(15 705)	(15 396)
Intérêts payés	(1 056)	(1 079)	23	(2 662)	(1 535)	(1 127)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	50 011	121 799	(71 788)	150 930	306 849	(155 919)
Produit de la cession de placements	24 085	27 384	(3 299)	144 168	135 730	8 438
Achats de placements	(50 712)	(52 559)	1 847	(384 030)	(280 918)	(103 112)
Achats d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles, montant net	(397)	(481)	84	(2 131)	(3 460)	1 329
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement	(27 024)	(25 656)	(1 368)	(241 993)	(148 648)	(93 345)
Émission d'actions	282	456	(174)	145 442	1 315	144 127
Actions rachetées dans le cadre du régime d'unités d'actions restreintes	221	44	177	(1 946)	(2 011)	65
Montant à payer au titre de l'émission de billets	—	—	—	—	75 000	(75 000)
Emprunts	—	—	—	30 000	26 970	3 030
Emprunts remboursés	—	—	—	(30 000)	(54 525)	24 525
Paievements de loyers	(481)	(442)	(39)	(1 905)	(1 596)	(309)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	22	58	(36)	141 591	45 153	96 438
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	23 009	96 201	(73 192)	50 528	203 354	(152 826)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	384 553	245 332	139 221	341 319	136 519	204 800
Écart de change	(1 194)	(214)	(980)	14 521	1 446	13 075
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	406 368	341 319	65 049	406 368	341 319	65 049

SOMMAIRE DES FLUX DE TRÉSORERIE (SUITE)

Au quatrième trimestre et pour le cumul annuel de 2022, la baisse des flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation, par rapport au quatrième trimestre et pour le cumul annuel de 2021, était principalement attribuable à la diminution du bénéfice net provenant de Trisura États-Unis, ainsi qu'au fait que la variation du fonds de roulement de nos activités au Canada était particulièrement importante au quatrième trimestre de 2021, principalement du fait d'une augmentation du montant reçu en garantie au quatrième trimestre de 2021.

Les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement au quatrième trimestre et pour le cumul annuel de 2022, qui reflètent principalement les achats et les cessions de placements de portefeuille au sein des filiales en exploitation, sont plus élevés que pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent, principalement du fait que les fonds provenant de l'appel public à l'épargne du troisième trimestre de 2022 ont été investis dans le portefeuille de placements. Le produit de la cession de placements du quatrième trimestre de 2022 dépasse celui du quatrième trimestre de 2021, parce que le portefeuille a fait l'objet de moins de mouvements au cours de ce trimestre. Pour l'ensemble de l'exercice, le produit de la cession de placements est supérieur à celui de l'exercice précédent, le portefeuille ayant connu d'importantes variations au cours de cette période, du fait d'une redistribution des actifs. Au quatrième trimestre de 2022, les achats de placements ont été comparables à ceux du quatrième trimestre de 2021, le portefeuille ayant enregistré des variations comparables au cours du trimestre. Les achats de placements pour le cumul annuel de 2022 ont augmenté par rapport à 2021, en raison de l'utilisation de fonds tirés de l'appel public à l'épargne.

Les flux de trésorerie nets provenant des activités de financement n'ont pas beaucoup varié au quatrième trimestre de 2022 et au quatrième trimestre de 2021. La légère augmentation du nombre d'actions émises au quatrième trimestre de 2022 et au quatrième trimestre de 2021 est attribuable à l'exercice de certaines options. Pour le cumul annuel de 2022, les flux de trésorerie nets provenant des activités de financement sont plus élevés que pour 2021, en raison de l'appel public à l'épargne du troisième trimestre de 2022. Les chiffres du cumul annuel de 2021 comprenaient le produit d'une émission d'obligations. Les chiffres du cumul annuel de 2021 comprennent par ailleurs la variation des soldes relatifs aux emprunts et aux emprunts remboursés découlant du remboursement du solde impayé de l'emprunt libellé en dollars américains, qui a été remplacé par un nouvel emprunt libellé en dollars canadiens, lequel a également été remboursé au moment de l'émission d'obligations. En 2022, les emprunts ont augmenté d'un montant de 30 M\$, qui a été remboursé au troisième trimestre de 2022 au moyen des fonds tirés de l'appel public à l'épargne.

INFORMATION SECTORIELLE

Tableau 8.2

	Au 31 décembre 2022			
	Trisura Canada	Trisura États-Unis	Siège social et autres	Total ¹
Actifs ²	1 312 346	2 875 043	95 981	4 283 370
Passifs ²	1 113 611	2 631 733	54 732	3 800 076
Capitaux propres ²	198 735	243 310	41 249	483 294
Valeur comptable par action (\$)	4,33	5,30	0,90	10,53

TRISURA GROUP LTD.

Rapport de gestion pour l'exercice clos en 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et en cas d'indication contraire)

Tableau 8.3

	Au 31 décembre 2021			
	Trisura Canada	Trisura États-Unis	Siège social et autres	Total ¹
Actifs ²	1 095 984	1 763 972	140 398	3 000 354
Passifs ²	929 845	1 549 154	162 566	2 641 565
Capitaux propres ²	166 139	214 818	(22 168)	358 789
Valeur comptable par action (\$)	4,03	5,21	(0,54)	8,70

1. Le total reflète les actifs, les passifs et la valeur comptable par action du groupe.
2. Les montants propres aux secteurs constituent des mesures financières supplémentaires. Le montant total est présenté dans les états financiers consolidés.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Tableau 8.4

Au 31 décembre 2022	Paielements exigibles par période			
	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Par la suite
Encours de la dette	75 000	—	75 000	—
Paielements d'intérêts sur la dette ¹	6 933	1 981	4 952	—
Obligations locatives ²	13 260	2 630	7 206	3 424
Total des obligations contractuelles	95 193	4 611	87 158	3 424

1. Selon le taux d'emprunt fixe de la Société applicable aux billets non garantis de premier rang en circulation. Se reporter à la note 16.2 des états financiers consolidés de la Société pour des détails.
2. Se reporter à la note 10 des états financiers consolidés de la Société pour des détails au sujet des contrats de location.

Tableau 8.5

Au 31 décembre 2021	Paielements exigibles par période			
	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Par la suite
Encours de la dette	75 000	—	75 000	—
Paielements d'intérêts sur la dette ¹	8 913	1 981	6 932	—
Obligations locatives ²	11 296	2 235	7 593	1 468
Total des obligations contractuelles	95 209	4 216	89 525	1 468

1. Selon le taux d'emprunt fixe de la Société applicable aux billets non garantis de premier rang en circulation. Se reporter à la note 16.2 des états financiers consolidés de la Société pour des détails.
2. Se reporter à la note 10 des états financiers consolidés de la Société pour des détails au sujet des contrats de location.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Se reporter aux notes 4, 5, 6, 18 et 19 des états financiers consolidés de la Société pour des détails sur le classement dans les états financiers de la variation de la juste valeur des instruments financiers, les hypothèses importantes formulées pour calculer la juste valeur, ainsi que les montants des produits, des charges, des profits et des pertes se rapportant à ces instruments.

ESTIMATIONS COMPTABLES

Se reporter à la note 3 des états financiers consolidés de la Société pour de l'information sur les estimations comptables relatives aux sinistres impayés et frais de règlement, aux placements de niveau 3, aux montants recouvrables auprès des réassureurs, à la charge d'impôt sur le résultat, ainsi qu'à la dépréciation des instruments financiers.

Se reporter à la note 2 des états financiers consolidés de la Société pour des détails sur les changements futurs de méthodes comptables, y compris les méthodes comptables relatives à IFRS 17, *Contrats d'assurance* (« IFRS 17 »).

RUBRIQUE 9 – SOMMAIRE DES RÉSULTATS

RÉSULTATS TRIMESTRIELS CLÉS

Tableau 9.1

	2022				2021			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Primes brutes souscrites	664 802	644 820	642 215	481 380	484 740	404 678	363 514	310 274
Primes nettes souscrites et honoraires	157 718	125 269	162 244	126 397	128 566	115 989	112 312	91 149
Total des produits	149 320	141 157	125 500	110 125	106 549	91 682	86 721	64 925
Bénéfice net	(40 340)	23 746	20 195	21 050	10 295	16 057	16 889	19 318
BPA – de base (en dollars)	(0,88)	0,53	0,49	0,51	0,25	0,39	0,41	0,47
BPA – dilué (en dollars)	(0,86)	0,51	0,48	0,50	0,24	0,38	0,40	0,46
Total de l'actif	4 283 370	4 165 499	3 489 135	3 011 533	3 000 354	2 575 613	2 203 460	1 886 686
Total des passifs financiers non courants ¹	75 000	75 000	105 000	75 000	75 000	75 000	74 429	16 000

1. Se reporter à la note 16 des états financiers consolidés de la Société pour des détails au sujet de l'encours de la dette.

Les soldes présentés ci-dessus ont généralement augmenté au fil du temps, ce qui reflète la croissance des activités. Une réduction de valeur comptabilisée au quatrième trimestre de 2022 a donné lieu à une diminution du bénéfice net et du bénéfice par action pour ce trimestre.

RÉSULTATS ANNUELS CLÉS

Tableau 9.2

	2022	2021	2020
Primes brutes souscrites	2 433 217	1 563 206	926 442
Primes nettes souscrites et honoraires	571 628	448 016	271 043
Total des produits	526 102	349 877	226 632
Bénéfice net	24 651	62 559	32 442
BPA – de base (en dollars)	0,57	1,52	0,83
BPA – dilué (en dollars)	0,56	1,49	0,82
Total de l'actif	4 283 370	3 000 354	1 706 732
Total des passifs financiers non courants ²	75 000	75 000	16 096

2. Se reporter à la note 16 des états financiers consolidés de la Société pour des détails au sujet de l'encours de la dette.

Les soldes présentés ci-dessus ont généralement augmenté au fil du temps, ce qui reflète la croissance des activités. Une réduction de valeur comptabilisée en 2022 a donné lieu à une diminution du bénéfice net et du bénéfice par action pour l'exercice.

RUBRIQUE 10 – QUESTIONS RELATIVES À LA COMPTABILITÉ ET À LA COMMUNICATION DE L'INFORMATION

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Nous maintenons des systèmes d'information, des procédures et des contrôles afin de nous assurer que l'information nouvelle est présentée en temps opportun et de manière complète et fiable. La direction de la Société, à la demande et sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances de la Société, a évalué l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information de la Société (au sens du Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs [le « Règlement 52-109 »]) au 31 décembre 2022 et elle a conclu que ces contrôles et procédures de communication de l'information sont efficaces.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le cadre de contrôle utilisé pour concevoir le système de contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société est le document *Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (« COSO »). Nous maintenons un contrôle interne à l'égard de l'information financière (selon la définition du Règlement 52-109), et le chef de la direction et le chef des finances de la Société ont conclu que ce contrôle interne était conçu de manière à donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été préparés aux fins de la publication de l'information financière conformément aux normes IFRS. La direction a vérifié si des modifications avaient été apportées à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 qui auraient eu une incidence significative, ou auraient été raisonnablement susceptibles d'avoir une incidence significative, sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière, et a conclu qu'aucun changement de cet ordre n'avait été apporté.

MESURES D'EXPLOITATION

Nous utilisons des mesures d'exploitation pour évaluer notre performance opérationnelle.

Mesures d'exploitation	Définition et utilité
Valeur comptable par action	Capitaux propres, divisés par le nombre total d'actions en circulation. <i>Mesure utilisée pour calculer la valeur par action d'une société en fonction des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.</i>
Ratio combiné	Somme du ratio sinistres-primés et du pourcentage des frais généraux. L'écart entre 100 % et le ratio combiné représente le bénéfice de souscription exprimé en pourcentage des PNA, ou la marge de souscription. <i>Un ratio combiné inférieur à 100 % témoigne de résultats de souscription rentables, tandis qu'un ratio combiné supérieur à 100 % témoigne de résultats de souscription non rentables.</i>
Ratio d'endettement	Total de l'encours de la dette à la fin de la période de présentation de l'information financière, divisé par la somme du solde de l'encours de la dette et du total des capitaux propres.
Pourcentage des frais généraux	Montant net des charges liées aux commissions et des charges d'exploitation (déduction faite des honoraires liés à nos activités canadiennes), exprimé en pourcentage des PNA. <i>Mesure visant à évaluer la rentabilité de la souscription avant impôt.</i>
Honoraires exprimés en pourcentage des primes cédées	Honoraires tirés des primes souscrites divisés par les primes souscrites cédées. <i>Mesure indiquant le taux des honoraires générés par les primes cédées et pouvant compléter les évaluations de la rentabilité de la souscription avant impôt.</i>
Ratio d'exploitation de façade	Somme des sinistres nets et frais de règlement, des commissions nettes et des charges d'exploitation, divisée par la somme des PNA et des honoraires de façade. <i>Mesure de la rentabilité de la souscription avant impôt.</i>
Ratio sinistres-primés	Montant net des sinistres et frais de règlement engagés exprimé en pourcentage des PNA. <i>Mesure des sinistres utilisée pour évaluer la rentabilité de la souscription avant impôt.</i>
RCP	Bénéfice net de la période de 12 mois précédant la date de clôture, divisé par la moyenne des capitaux propres des 12 derniers mois. <i>Mesure de la rentabilité historique après impôt.</i>
RCP ajusté	RCP calculé au moyen du bénéfice net ajusté de la période de 12 mois précédant la date de clôture. <i>Autre mesure de la rentabilité après impôt, ajustée pour tenir compte de certains éléments de manière à normaliser le bénéfice des activités principales afin de mieux refléter nos activités en Amérique du Nord.</i>
Bénéfice net ajusté	Bénéfice net, ajusté pour éliminer l'incidence de certains éléments de manière à normaliser le bénéfice afin de mieux refléter nos activités spécialisées en Amérique du Nord. Les éléments qui ne sont pas liés aux activités principales comprennent les profits nets (pertes nettes) et la perte nette (le profit net) sur les rentes d'assurance-vie. Les ajustements visent également des éléments qui pourraient ne pas être récurrents, comme la perte à la vente d'actifs d'assurance structurés, l'incidence des programmes de réassurance contre les catastrophes, les réductions de valeur des montants à recouvrer au titre de la réassurance et certains ajustements fiscaux. Des ajustements sont aussi effectués au titre de la rémunération fondée sur des actions. <i>Mesure de la rentabilité après impôt utilisée dans le calcul du BPA ajusté et du RCP ajusté.</i>
TCM	Nos activités canadiennes réglementées présentent les résultats du TCM comme le prescrit le BSIF dans la Ligne directrice A – Test du capital minimal, telle que modifiée, mise à jour ou complétée de temps à autre. <i>Le TCM détermine les niveaux de capital réglementaire aux fins de la surveillance requis par nos activités canadiennes réglementées.</i>
Capital pondéré en fonction des risques	Nos activités aux États-Unis réglementées présentent les résultats du calcul du capital pondéré en fonction des risques conformément à la loi cadre de la National Association of Insurance Commissioners (« NAIC ») sur le capital pondéré en fonction des risques pour les assureurs (« Risk-Based Capital for Insurers Model Act »), telle que modifiée, mise à jour ou complétée de temps à autre. <i>Le capital pondéré en fonction des risques détermine le montant minimum de capital requis par nos activités aux États-Unis réglementées.</i>
Taux de rétention	PNS exprimées en pourcentage des PBS. <i>Mesure des primes brutes souscrites qui ne sont pas cédées à des réassureurs, laquelle peut être utilisée pour évaluer le risque d'assurance.</i>

TRISURA GROUP LTD.

Rapport de gestion pour l'exercice clos en 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et en cas d'indication contraire)

Moyenne des capitaux propres des 12 derniers mois	Capitaux propres au cours des 12 derniers mois, ajustés pour tenir compte des opérations sur capitaux propres importantes et des mobilisations de capitaux propres, le cas échéant. <i>Mesure utilisée pour calculer le RCP et le RCP ajusté.</i>
Revenu de souscription net	Somme des primes nettes acquises et des honoraires. <i>Mesure utilisée pour calculer le bénéfice de souscription net.</i>
Bénéfice de souscription net	Revenu de souscription net, déduction faite des sinistres nets et frais de règlement, des commissions nettes et des charges d'exploitation. <i>Mesure de la rentabilité de la souscription avant impôt.</i>
Produits tirés des honoraires différés	Reflète les produits liés aux honoraires bruts tirés des primes souscrites qui n'ont pas été comptabilisés et qui sont attendus sur la durée de vie des polices connexes. <i>Précurseur des produits tirés des honoraires gagnés, qui peut aider à estimer la rentabilité future de la souscription avant impôt.</i>

Ces mesures d'exploitation sont des mesures de performance opérationnelle qui mettent en évidence les tendances de nos activités principales ou qui constituent les ratios qu'il convient d'utiliser pour évaluer la conformité aux normes du BSIF et à d'autres normes réglementaires. La Société est également d'avis que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et les autres parties intéressées utilisent ces mesures d'exploitation pour comparer la performance de la Société à celle d'autres sociétés dans le secteur de l'assurance spécialisée. La direction de la Société utilise également ces mesures d'exploitation pour faciliter les comparaisons de la performance opérationnelle d'une période à l'autre, pour préparer les budgets d'exploitation annuels et pour déterminer les composantes de la rémunération de la direction. Ces mesures d'exploitation ne doivent pas être considérées comme les seuls indicateurs de notre performance et ne doivent pas être prises en compte de façon indépendante ou comme substitut de l'analyse de nos états financiers préparés conformément aux normes IFRS.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES

Nous présentons certaines informations financières au moyen de mesures financières non conformes aux normes IFRS. Les mesures financières non conformes aux normes IFRS n'ont pas de signification normalisée en vertu des normes IFRS et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés de notre secteur. La direction et les analystes financiers y ont recours pour évaluer notre performance.

En outre, ces mesures permettent aux utilisateurs de mieux comprendre nos résultats et les tendances connexes, en plus d'accroître la transparence et la clarté des résultats principaux de l'entreprise.

Mesures financières non conformes aux normes IFRS

Tableau 10.1 — Charges d'exploitation excluant la rémunération fondée sur des actions — Mesure qui met en évidence la croissance des charges en excluant les taxes sur les primes et la volatilité découlant de la rémunération fondée sur des actions en raison de la variation du cours de nos actions, ce dernier élément étant généralement couvert au moyen d'instruments dérivés dont la variation compensatoire est reflétée dans les profits nets.

	T4 2022	T4 2021	2022	2021
Charges d'exploitation figurant dans les états financiers	(28 319)	(21 957)	(101 818)	(77 709)
Moins : rémunération fondée sur des actions	3 991	1 942	1 484	10 224
Moins : taxes sur les primes	6 633	4 815	24 644	12 789
Charges d'exploitation excluant la rémunération fondée sur des actions et les taxes sur les primes	(17 695)	(15 200)	(75 690)	(54 696)
Augmentation en pourcentage d'un exercice à l'autre – Charges d'exploitation	29,0 %		31,0 %	
Augmentation en pourcentage d'un exercice à l'autre – Charges d'exploitation excluant la rémunération fondée sur des actions et les taxes sur les primes à payer	16,4 %		38,4 %	

Tableau 10.2.1 — Rapprochement du bénéfice net présenté et du bénéfice net ajusté¹ — Représente le bénéfice net, ajusté pour tenir compte de certains éléments de manière à normaliser le bénéfice des activités principales afin de mieux refléter nos activités spécialisées en Amérique du Nord.

	T4 2022	T4 2021	2022	2021
Bénéfice net (se reporter au tableau 3.1)	(40 340)	10 295	24 651	62 559
Ajustements				
Montants à recouvrer au titre de la réassurance	81 473	–	81 473	–
Incidence de la rémunération fondée sur des actions, se reporter au tableau 10.1	3 991	1 942	1 484	10 224
Perte à la vente d'actifs d'assurance structurés	–	–	–	1 336
Profits nets, se reporter au tableau 3.1	(4 112)	(3 726)	(8 802)	(14 484)
Pertes nettes liées aux rentes d'assurance-vie	–	2 591	–	559
Incidence des programmes de réassurance contre les catastrophes	–	2 158	–	2 158
Incidence fiscale des éléments susmentionnés	(17 330)	(49)	(15 846)	474
Ajustements liés à l'économie d'impôt sur le résultat	–	–	–	(936)
Bénéfice net ajusté	23 682	13 211	82 960	61 890

1. Le bénéfice net ajusté, une composante du BPA ajusté, est une mesure financière non conforme aux normes IFRS (se reporter au tableau 10.2 pour plus de détails sur le BPA ajusté).

TRISURA GROUP LTD.

Rapport de gestion pour l'exercice clos en 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et en cas d'indication contraire)

Tableau 10.2.2 — Rapprochement du bénéfice net présenté et du bénéfice net ajusté pour les États-Unis — Représente le bénéfice net, ajusté pour tenir compte de la réduction de valeur des montants à recouvrer au titre de la réassurance de manière à normaliser le bénéfice des activités principales afin de mieux refléter nos activités aux États-Unis.

	T4 2022	T4 2021	2022	2021
Bénéfice net (se reporter au tableau 4.7)	(53 255)	6 817	(29 920)	27 154
Ajustements				
Montants à recouvrer au titre de la réassurance	81 473	—	81 473	—
Incidence fiscale	(17 109)	—	(17 109)	—
Bénéfice net ajusté	11 109	6 817	34 444	27 154

Tableau 10.3 — Rapprochement des profits nets et des profits nets excluant les (profits) pertes sur dérivés liés à la couverture — Reflète les profits et les pertes réalisés, et l'incidence du change sur le portefeuille de placements.

	T4 2022	T4 2021	2022	2021
Profits nets, tels qu'ils sont présentés dans les états financiers	4 112	3 726	8 802	14 484
(Profits) pertes sur dérivés liés à la couverture, selon le tableau 10.6.2	(3 642)	(1 531)	763	(9 381)
Profits nets excluant les (profits) pertes sur dérivés, tels qu'ils sont présentés au tableau 5.1	470	2 195	9 565	5 103

Tableau 10.4.1 — Rapprochement de la moyenne des capitaux propres¹ et de la moyenne des capitaux propres des 12 derniers mois² — La moyenne des capitaux propres des 12 derniers mois est utilisée dans le calcul du RCP ajusté.

	T4 2022	T4 2021
Moyenne des capitaux propres	421 042	324 327
Ajustements : au prorata du nombre de jours par trimestre	(5 321)	4 221
Moyenne des capitaux propres des 12 derniers mois, telle qu'elle est présentée dans le tableau 10.4	415 721	328 548

1. La moyenne des capitaux propres correspond à la somme du solde d'ouverture des capitaux propres et du solde de clôture des capitaux propres des 12 derniers mois, divisée par deux.
2. La moyenne des capitaux propres des 12 derniers mois, une composante du RCP et du RCP ajusté, est une mesure financière non conforme aux normes IFRS (se reporter au tableau 10.4 pour plus de détails sur le RCP et le RCP ajusté).

TRISURA GROUP LTD.

Rapport de gestion pour l'exercice clos en 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et en cas d'indication contraire)

Ratios non conformes aux normes IFRS

Tableau 10.2 — Bénéfice par action ordinaire ajusté — Représente le BPA, ajusté pour tenir compte de certains éléments de manière à normaliser le bénéfice des activités principales afin de mieux refléter nos activités spécialisées en Amérique du Nord; une mesure de la rentabilité après impôt.

	T4 2022	T4 2021	2022	2021
Bénéfice net ajusté	23 682	13 211	82 960	61 890
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base (en milliers d'actions)	45 874	41 201	43 416	41 156
Bénéfice par action ordinaire ajusté – de base (en dollars)	0,52	0,32	1,91	1,50
Bénéfice net ajusté	23 682	13 211	82 960	61 890
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en milliers d'actions)	46 861	42 278	44 252	42 076
Bénéfice par action ordinaire ajusté – dilué (en dollars)	0,51	0,31	1,87	1,47

Tableau 10.4 — RCP et RCP ajusté — Mesures de l'utilisation des capitaux propres par la Société.

	T4 2022	T4 2021
Bénéfice net des 12 derniers mois	24 651	62 559
Moyenne des capitaux propres des 12 derniers mois, selon le tableau 10.4.1	415 721	328 548
RCP	5,9 %	19,0 %
Bénéfice net ajusté des 12 derniers mois ¹	82 960	61 890
Moyenne des capitaux propres des 12 derniers mois, selon le tableau 10.4.1	415 721	328 548
RCP ajusté	20,0 %	18,8 %

1. Le bénéfice net ajusté des 12 derniers mois, une composante du RCP ajusté des 12 derniers mois, est une mesure financière non conforme aux normes IFRS.

TRISURA GROUP LTD.

Rapport de gestion pour l'exercice clos en 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et en cas d'indication contraire)

Informations complémentaires

Tableau 10.5.1 – Rapprochement de la note 24, Information sectorielle, des états financiers consolidés de la Société et des résultats incluant les incidences fiscales (selon les tableaux 4.3 et 4.7 du rapport de gestion)

	Pour le trimestre clos le 31 décembre 2022			Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022		
	Note 24 des états financiers – Bénéfice net avant impôt	Incidence fiscale	Tableaux 4.3 et 4.7 du rapport de gestion – Bénéfice net	Note 24 des états financiers – Bénéfice net avant impôt	Incidence fiscale	Tableaux 4.3 et 4.7 du rapport de gestion – Bénéfice net
Trisura Canada	18 295	(4 590)	13 705	74 114	(18 890)	55 224
Trisura États-Unis	(67 389)	14 134	(53 255)	(37 951)	8 031	(29 920)

Tableau 10.5.2 – Rapprochement de la note 24, Information sectorielle, des états financiers consolidés de la Société et des résultats incluant les incidences fiscales (selon les tableaux 4.3 et 4.7 du rapport de gestion)

	Pour le trimestre clos le 31 décembre 2021			Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021		
	Note 24 des états financiers – Bénéfice net avant impôt	Incidence fiscale	Tableaux 4.3 et 4.7 du rapport de gestion – Bénéfice net	Note 24 des états financiers – Bénéfice net avant impôt	Incidence fiscale	Tableaux 4.3 et 4.7 du rapport de gestion – Bénéfice net
Trisura Canada	9 133	41	9 174	51 715	(10 643)	41 072
Trisura États-Unis	8 427	(1 610)	6 817	33 900	(6 746)	27 154

Siège social et autres

Tableau 10.6.1 – Rapprochement de la note 24, Information sectorielle, et du tableau 4.9, sous Siège social et autres, à la rubrique 4

	T4 2022	T4 2021	2022	2021
Charges nettes du siège social et autres, telles qu'elles sont présentées à la note 24 – Information sectorielle	(4 165)	(2 849)	(3 865)	(13 919)
Sinistres nets – réassurance	(22)	(5 757)	(121)	5 072
Profits (pertes) sur dérivés liés à la couverture ¹	3 642	1 531	(763)	9 381
Charges nettes, telles qu'elles sont présentées dans le tableau 4.9	(545)	(7 075)	(4 749)	534

1. Les profits (pertes) sur dérivés liés à la couverture sont présentés au poste Profits nets des états financiers consolidés.

Tableau 10.6.2 – Rapprochement de la rémunération fondée sur des actions, compte non tenu de la couverture, et de la rémunération fondée sur des actions, compte tenu de la couverture

	T4 2022	T4 2021	2022	2021
Rémunération fondée sur des actions, compte non tenu de la couverture ²	(3 991)	(1 942)	(1 484)	(10 224)
Plus : Profits (pertes) sur dérivés liés à la couverture ³	3 642	1 531	(763)	9 381
Rémunération fondée sur des actions, compte tenu de la couverture, telle qu'elle est présentée dans le tableau 4.9	(349)	(411)	(2 247)	(843)

2. Incluse dans les charges nettes du siège social et autres à la note 24 des états financiers.

3. Les profits (pertes) sur dérivés liés à la couverture sont présentés au poste Profits nets des états financiers consolidés.

MISE EN GARDE AU SUJET DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion contient de l'« information prospective » au sens prescrit par les lois sur les valeurs mobilières des provinces canadiennes et des « déclarations prospectives » au sens de la réglementation canadienne applicable en matière de valeurs mobilières. Les déclarations prospectives comprennent des déclarations qui sont de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des déclarations pouvant porter sur les activités, les affaires, la situation financière, les résultats financiers attendus, la performance, les prévisions, les occasions, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs continus, les stratégies et les perspectives de la Société et de ses filiales, de même que les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice en cours et les périodes à venir, et comprennent des termes tels que « s'attendre à », « probable », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'emploi de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

Bien que nous soyons d'avis que nos résultats, notre performance et nos réalisations futurs énoncés ou sous-entendus dans l'information et les déclarations prospectives sont fondés sur des hypothèses et des attentes raisonnables, le lecteur ne doit pas accorder une confiance induite à l'information et aux déclarations prospectives, puisque celles-ci comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs, connus et inconnus, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté, qui pourraient faire en sorte que les résultats, la performance ou les réalisations réels de la Société diffèrent significativement des résultats, de la performance ou des réalisations futurs attendus qui sont énoncés ou sous-entendus dans cette information et ces déclarations prospectives.

Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement de ceux qui sont envisagés ou indiqués implicitement dans les déclarations prospectives sont notamment les suivants : l'incidence, ou l'incidence imprévue, de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés des pays dans lesquels nous exerçons nos activités; le comportement des marchés des capitaux, notamment les fluctuations des taux d'intérêt et de change; les marchés boursiers et financiers mondiaux et la disponibilité du financement et du refinancement par emprunt et par actions au sein de ces marchés; les risques d'assurance, notamment le risque de prix, le risque de concentration et l'exposition à des pertes importantes, ainsi que les risques liés à l'estimation des provisions pour sinistres; les mesures stratégiques, notamment les cessions; la capacité de réaliser et d'intégrer de façon efficace les acquisitions à nos activités existantes et la capacité d'enregistrer les bénéfices prévus; les changements de conventions et de méthodes comptables utilisées pour présenter la situation financière (y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux estimations comptables critiques); la capacité à gérer de façon appropriée le capital humain; l'incidence de l'application de modifications comptables futures; la concurrence; les risques liés à l'exploitation et à la réputation; les changements liés aux technologies; les changements liés à la réglementation gouvernementale et à la législation dans les pays où nous exerçons nos activités; les enquêtes gouvernementales; les litiges; les modifications des lois fiscales; les modifications des exigences en matière de capital; les modifications des ententes de réassurance, ainsi que la disponibilité et le coût de la réassurance; la capacité de recouvrer les montants dus; les événements catastrophiques, par exemple, les tremblements de terre, les ouragans et les pandémies; l'évolution de la situation liée à la COVID-19, y compris les répercussions de la COVID-19 sur l'économie et sur les marchés des capitaux mondiaux; les répercussions possibles des conflits internationaux ou d'autres événements, notamment des actes de terrorisme et de cyberterrorisme; les risques liés à la dépendance à l'égard des partenaires de distribution, des fournisseurs de capacité et des administrateurs de programmes; les risques liés à des tiers; le risque que les modèles utilisés pour gérer nos activités ne fonctionnent pas comme prévu; les risques liés aux changements climatiques; le risque de ralentissement économique; le risque d'inflation et les autres risques et facteurs décrits de façon détaillée à l'occasion dans les documents que nous déposons auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières au Canada.

Nous apportons cette mise en garde : la liste précédente des facteurs importants qui peuvent avoir des répercussions sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Lorsqu'ils se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions, les investisseurs et les autres personnes devraient examiner attentivement ces facteurs et autres incertitudes ainsi que les événements qui pourraient survenir. Sauf lorsque la loi l'exige, la Société ne s'engage nullement à publier une mise à jour de cette information et de ces déclarations prospectives, de façon écrite ou orale, qui pourrait s'avérer nécessaire par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

GLOSSAIRE DES ABRÉVIATIONS

Abréviation	Description
Disponibles à la vente	Actif financier disponible à la vente
Valeur comptable par action	Valeur comptable par action
Assurance responsabilité des administrateurs et dirigeants	Assurance responsabilité des administrateurs et dirigeants
Assurance responsabilité civile professionnelle	Assurance responsabilité civile professionnelle
BPA	Bénéfice dilué par action
Activités d'assurance de façade	Les activités d'assurance de façade désignent les activités du secteur Solutions de façade aux États-Unis et au Canada.
Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur par le biais du résultat net
PBS	Primes brutes souscrites
Frais de règlement	Frais de règlement
12 derniers mois	12 derniers mois
TCM	Test du capital minimal
Agent général de gestion	Agent général directeur
s.o.	sans objet
n.s.	non significatif
PNA	Primes nettes acquises
PNS	Primes nettes souscrites
Bénéfice de souscription net	Bénéfice de souscription net
Autres éléments du résultat global	Autres éléments du résultat global
Activités d'assurance primaire	Les activités d'assurance primaire correspondent aux activités d'assurance qui ne sont pas classées dans les solutions de façade, comme le cautionnement, l'assurance d'entreprise et les solutions de risques – Garantie.
p.p.	Points de pourcentage
T1, T2, T3, T4	Trimestres clos le 31 mars, le 30 juin, le 30 septembre et le 31 décembre, respectivement
Cumul depuis le début de l'exercice du T2	Semestre clos le 30 juin
Cumul depuis le début de l'exercice du T3	Période de neuf mois close le 30 septembre
Cumul depuis le début de l'exercice du T4	Période de 12 mois close le 31 décembre
RCP	Rendement des capitaux propres au cours des 12 derniers mois
UAR	Unités d'actions restreintes réglées en instruments de capitaux propres
\$ US	Dollar américain
Depuis le début de l'exercice	Depuis le début de l'exercice